



Médiathèque de Pleuigner

Projet d'établissement

2022/2026



"Une bibliothèque, c'est le carrefour de tous les rêves de l'humanité."

Julien Green

*"Retenez bien ceci : Livre = connaissance = pouvoir = énergie = matière = masse.
Une bonne bibliothèque n'est donc qu'un trou noir cultivé."*

Terry Pratchett



SOMMAIRE

Introduction	3
I. Pluvigner, une commune dynamique.....	4
A / Situation générale.....	4
Situation géographique.....	4
Situation démographique.....	5
Situation économique.....	7
Vie associative.....	7
B/ L'équipement communal.....	9
1/ Culture.....	9
Le patrimoine	9
L'action culturelle.....	9
Programmation culturelle.	9
L'école de musique et de danse.....	9
Le centre multimédia.....	10
2/ Enfance et petite enfance.....	10
La petite enfance	10
Le Relais Parents Assistantes Maternelles (RPAM)	10
Les scolaires	11
Le collège Goh Lanno.....	11
L'accueil périscolaire et l'accueil de loisirs	12
3/ Salles municipales.....	12
4/ Structures sociales.....	12
CCAS	12
L'EPHAD.....	13
II. La bibliothèque de Pluvigner.....	13
A/ Historique de la bibliothèque.....	13
B/ La bibliothèque en 2021.....	15
Réseau AQTA.....	15
La bibliothèque de Pluvigner.....	15
Moyens.....	17
Projet du pôle culturel.....	17
C/ Forces et faiblesses de la bibliothèque.....	18
Points forts.....	18
Points faibles.....	18
Diagnostic.....	20
III. OBJECTIFS.....	23
A/ Un accueil amélioré.....	23
Des horaires adaptés.....	23
Scénario 1.....	24
Scénario 2.....	24
Un accueil des petites attentions.....	25
Une décoration accueillante et originale qui crée une identité forte.....	25
Allègement des tâches à faible valeur humaine ajoutée.....	26
Du temps libéré pour l'accueil des publics.....	27
Espace périodiques.....	27
Bieuzy-Lanvaux et Malachappe seront des secteurs à privilégier.....	28
Actions hors les murs (Bieuzy, sur le marché.....)	28

Elaboration d'agenda riches et varié en animations.....	29
Réseaux sociaux.....	30
B/ Les publics.....	31
La petite enfance.....	31
Les écoles maternelles.....	31
Les écoles primaires.....	32
L'ALSH.....	33
Le public adolescent.....	33
Collections adaptées.....	34
Participation à la vie de la médiathèque.....	34
Le collège.....	34
Les seniors et le 4 ^e âge.....	35
Aller à la rencontre des personnes âgées.....	35
Collections adaptées.....	36
C/ Collections.....	37
Liseuses.....	37
Lunii, bookinou, et autres liseuses pour enfants.....	37
Lunii.....	37
Bookinou.....	37
La musique.....	38
Des années d'expérimentation.....	38
La musique locale.....	39
Le transmédia.....	39
Synthèse des actions à mener.....	42
IV. Evaluation du projet.....	45
Impacts budgétaires :	46
Investissement en termes de personnel.....	46
Investissement (hors mobilier)	46
Documents.....	46
Création de collections.....	47
En guise de conclusion.....	47

Introduction

La bibliothèque municipale de Pluvigner représente un des lieux culturels des plus importants dans la commune de Pluvigner. L'accès au livre et à la culture de manière plus générale, participe au renforcement de la cohésion sociale d'un territoire.

En effet, en favorisant, dès le plus jeune âge, l'acquisition de la lecture, en proposant des collections variées et renouvelées, en créant des partenariats de confiance avec les différents acteurs locaux et surtout, en restant à l'écoute des évolutions des demandes et besoins de la population, les bibliothèques apportent un supplément d'âme aux sociétés.

Le rôle de préservation du patrimoine littéraire et artistique, de diffusion du savoir, ainsi que la fonction d'accès à la culture et aux loisirs des bibliothèques n'est plus à démontrer. L'ambition, si importante, de lutte contre l'isolement des personnes et contre l'illettrisme sont autant d'éléments qu'un établissement de lecture publique se doit de prendre à-bras-le-corps pour continuellement aider tout un chacun à trouver sa place dans la communauté. Cette ambition a été réaffirmée en octobre 2021, avec l'adoption de la loi relative aux bibliothèques, qui définit précisément les missions premières d'un établissement de lecture publique.

Bien évidemment, les évolutions de la cité sont nombreuses et vont en s'accéléralant depuis quelques décennies et les bibliothécaires doivent savoir s'adapter à chacune des évolutions, sans pour autant perdre de vue leurs missions premières.

Au fil de son histoire, la bibliothèque de Pluvigner a su se réinventer pour suivre les mouvements sociétaux. Originellement simple dépôt de livres au début des années 80, elle occupe l'ancien hôpital religieux dès 1990, avant d'embrasser les évolutions technologiques à l'orée du changement de siècle, avec l'important chantier d'informatisation du catalogue, ainsi que la création du centre multimédia, offrant aux Pluvignois un accès à internet.

Au cours de la deuxième moitié des années 2010, une réflexion est menée quant à l'opportunité de créer un véritable pôle culturel, regroupant diverses structures culturelles de la commune : l'école de musique, une salle de spectacle ambitieuse et la future médiathèque. Ce mariage à trois, qui promet des échanges et partenariats facilités entre les établissements, se fait en parallèle avec la construction d'un réseau de bibliothèques-médiathèques portée par la communauté de communes Auray Quiberon Terre Atlantique.

Ce présent document constitue le premier Projet Culturel, Scientifique, Éducatif et Social rédigé par l'établissement et il aura pour but de définir les orientations et stratégies de la médiathèque jusqu'en 2026, année du changement de mandature. Deux points seront donc abordés ici même : dans un premier temps, un bilan général quant à la situation actuelle de la bibliothèque sera établi et dans un second temps, nous déclinons les différentes perspectives vers lesquelles l'équipe des médiathécaires tendra au cours de ces années passionnantes de transition.

A toute fin utile, le terme de « bibliothèque » désignera l'établissement actuel, quand le terme de « médiathèque » sera employé pour évoquer les futurs locaux au sein du pôle culturel Eugène Le Couviour de Pluvigner.

Nous vous souhaitons une bonne lecture.

I. Pluvigner, une commune de

La première partie de ce projet d'établissement a pour but d'établir un état des lieux de l'action et du fonctionnement de la structure, à la date de début de la rédaction du projet (janvier 2021).

A / Situation générale

Situation géographique



Pluvigner vu du ciel

Pluvigner est une commune du sud du Morbihan, dans la communauté de Commune Auray Quiberon Terre Atlantiques, située entre Lorient agglomération et Vannes agglomération.

L'intercommunalité réunit 24 communes, comptabilisant 86 000 habitants sur un territoire de 521 km².

Pluvigner se situe à une dizaine de kilomètres d'Auray et de Baud (Baud n'appartenant pas au réseau Auray Terre Atlantique) et à une distance géographique égale de Vannes et Lorient (trente minutes en voiture). La commune est desservie par une ligne de transports du réseau de car du Morbihan, qui démarre à Vannes, passe par Auray et s'arrête à Baud.

Les communes limitrophes sont : Camors au nord, Languidic, Landévant à l'ouest, Landaul, Brec'h au Sud, Plumergat et Brandivy à l'est.

La superficie de Pluvigner est de 82.83 km² et son étirement va jusqu'à 15 km, ce qui en fait la 6^e commune la plus étendue du Morbihan. De fait, les habitations sont réparties en nombre de petits hameaux, ainsi qu'un important centre-bourg.

De nombreux commerces sont implantés dans le centre-bourg : commerces de détail et de proximité, supermarchés, centre médical...

Les services publics sont aussi représentés : poste, mairie, écoles publiques et privées...

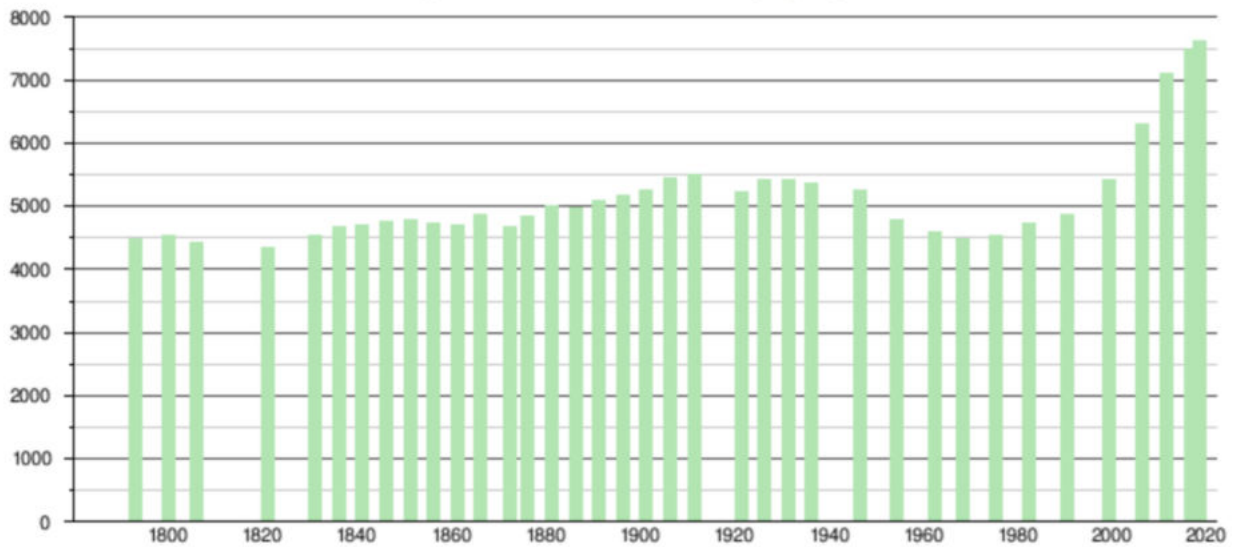
Situation démographique

Les chiffres qui suivent sont issus du recensement de l'INSEE de 2017.

La population est croissante depuis les années 1970 et l'on dénombre 7 543 habitants en 2017. Les projections tablent sur près de 10 000 habitants d'ici à l'horizon 2025 (avec un accroissement de 2.7 % par an). En termes d'habitants, Pluvigner est la deuxième commune de la communauté de Communes Auray Quiberon, Terre Atlantique, après Auray.

En termes de réserve foncière, elles sont estimées à 133 000 m², ce qui permet d'accueillir encore nombre de logements et de familles dans les années à venir.

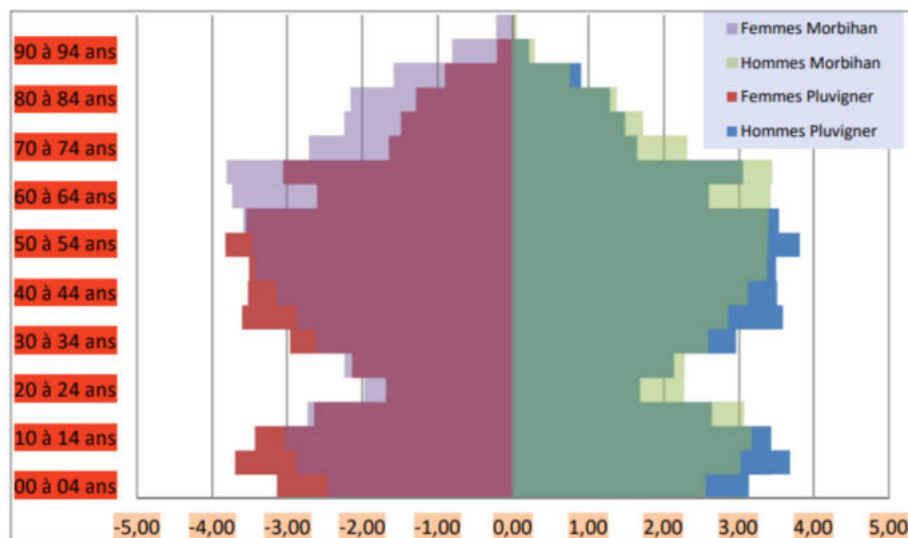
Histogramme de l'évolution démographique



Sources : base Cassini de l'EHESS et base Insee.

Evolution démographique

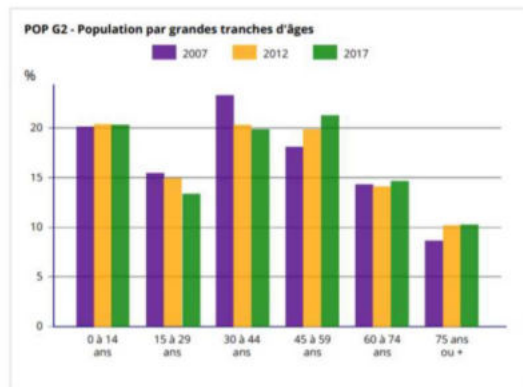
DEMOGRAPHIE



Pyramide des âges des Pluvignois avec comparatif au niveau départemental

La population de Pluvigner est une population jeune, avec un taux de moins de 14 ans supérieur à la moyenne nationale, mais les personnes retraitées sont aussi plus présentes que la moyenne française. Ainsi, les grandes classes d'âge : jeunes, actifs et seniors représentent trois parts relativement équilibrées. En effet, 35% des habitants ont moins de 25 ans, 40 % d'entre eux sont actifs et 25 % ont plus de 60 ans. Sur les 2 150 familles présentes à Pluvigner, 46 % sont des couples avec enfants et 10 % sont des familles monoparentales. Le reste représente les couples sans enfants. Parmi ces familles, 17 % d'entre elles ont 1 enfant, 24 % ont deux enfants et près de 10 % ont 3 enfants ou plus.

POP G2 - Population par grandes tranches d'âges



Sources : Insee, RP2007, RP2012 et RP2017, exploitations principales, géographie au 01/01/2020.

Pour ce qui est des résidences, 85 % d'entre elles sont des résidences principales. Contrairement aux communes littorales, Pluvigner est située dans l'arrière-pays et attire moins de touristes que d'autres communes du pays d'Auray.

Parmi ces habitations, les trois quarts possèdent 4 pièces ou plus et 75 % des résidents sont propriétaires.

92 % des ménages disposent d'une ou plusieurs voitures et 88 % d'entre eux se rendent sur leur lieu de travail véhiculés.

Concernant le lieu de travail des Pluvignois, 32 % travaillent dans leur commune de résidence, le reste, soit les deux tiers, à l'extérieur.

Notons ici aussi que 10 % de la population vit sous le seuil de pauvreté, ce qui situe la commune en dessous de la moyenne nationale, proche des 15 %.

La médiane des revenus, se situe, elle, à 20 210 euros, soit un peu inférieure au salaire français médian (22 200 euros).

ACT T4 - Lieu de travail des actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi qui résident dans la zone

	2007	%	2012	%	2017	%
Ensemble	2 702	100	2 990	100	3 128	100
Travaillent :						
dans la commune de résidence	961	35,6	969	32,4	1 004	32,1
dans une commune autre que la commune de résidence	1 741	64,4	2 021	67,6	2 125	67,9

Sources : Insee, RP2007, RP2012 et RP2017, exploitations principales, géographie au 01/01/2020.

Situation économique

La commune compte environ 130 exploitations agricoles.

Deux entreprises d'importances sont localisées à Pluvigner :

« Hill-rom », un des leaders mondiaux de mobilier pour le domaine médical, environ 350 salariés.

« Bretagne Chrome », environ 50 salariés.

La municipalité est le deuxième employeur de la commune, avec plus de 135 agents.

4 commerces en libre-service sont ouverts (Biocoop, Lidl et Proxi, ainsi qu'un Super U qui compte près de 70 salariés) et 9 commerces alimentaires dont une majorité de boulangeries.

L'aménagement d'un large espace commercial dans la zone de Bodeveno, est aussi prévu dans les années à venir, le long de l'axe très fréquenté Pluvigner-Auray. Le supermarché s'y installerait à termes, au sein d'une galerie marchande, avec d'autres enseignes à proximité.

La commune compte aussi un hôtel et un terrain de camping ainsi que 13 bars et restaurants.

REV T3 - Distribution des **revenus** disponibles de l'année 2017

	2017
Médiane du revenu disponible par unité de consommation (en euros)	20 210
Rapport interdécile (sans unité)	2,5
1er décile (en euros)	12 740
9e décile (en euros)	31 590

Vie associative

En parallèle à l'activité économique, la commune compte près de 130 associations dans des domaines aussi variés que la préservation de l'environnement et du patrimoine, ou la gestion de clubs sportifs et artistiques.

Pour entrer dans le détail, on dénombre une quarantaine d'associations sportives, clubs collectifs ou individuels, en salle ou extérieurs. Parmi ces diverses associations, l'équipe de football « les Kenolets » fait régulièrement parler d'eux pour leurs résultats sportifs.

La culture bretonne et le patrimoine historique, culturel et religieux de la commune sont aussi présents, avec de nombreux comités rassemblés autour des multiples chapelles de la commune, ou encore, les Kanerion Pleuigner, chorale polyphonique bretonne. Mentionnons ici aussi la maison de la culture Bretonne Ti Douar Alre, ouverte en 2013, qui a pour vocation de valoriser la culture bretonne à travers la langue, la danse, la musique, les jeux traditionnels et qui regroupe près de 60 associations bretonnantes sur le territoire d'Auray Terre Atlantique.

Cette richesse associative fait de Pluvigner une commune très active à ce niveau et offre à la population quantité d'activités de tous ordres. Parmi les associations, certaines ont un échange régulier avec les services de la bibliothèque, comme les Mamm Gozh, qui proposent des ateliers créatifs avec les enfants, ou encore Pluvigner Patrimoine qui produit régulièrement des cahiers sur le patrimoine de la commune et remet un exemplaire de chaque numéro à la bibliothèque.

La médiathèque aura vocation à échanger avec ces diverses associations, ainsi que les 500 associations réparties sur l'ensemble du territoire Auray Quiberon Terre Atlantique, dans le cadre de la médiation culturelle.

B/ L'équipement communal

1/ Culture

La médiathèque, l'école de musique et de danse le service d'action culturelle appartiennent tous au service culturel de Pluvigner : cette direction commune permet et renforce la transversalité entre les trois équipements.

➔ Le patrimoine

Pluvigner compte un riche patrimoine architectural, comprenant nombre de chapelles, calvaires ou lavoirs, inscrits ou classés aux registres du patrimoine.

À noter également, le site gaulois de Talhouët composé de maisons d'habitation, de structures domestiques, ainsi que de sépultures datant des II^e et III^e siècles avant notre ère.

➔ L'action culturelle

Le service d'action culturelle programme nombre d'expositions et représentations d'arts de la scène sur le territoire, tout au long de l'année.

En 2019, le programme proposé s'est établi à 9 pièces, 4 conférences, 5 concerts et deux spectacles pour enfants, auxquels nous pouvons ajouter les concerts organisés par l'école de musique.

Tous les étés, le service accueille le collectif KLAM et organise des apéro-spectacles réguliers tout au long de la période.

➔ Programmation culturelle.

À Pluvigner il a été choisi de développer la programmation selon cinq axes : les expositions, le théâtre, les expressions musicales variées, la découverte et la jeunesse.

La valorisation du patrimoine, quant à elle, s'appuie sur le développement de partenariats avec différentes institutions et associations telles que : Pluvigner Patrimoines, Vivre au Pays de Pluvigner, Détour d'Art mais aussi l'Académie d'art et de musique sacrés de Sainte-Anne-d'Auray.

La culture bretonne est aussi mise en valeur avec l'implantation de la maison du Pays Ti Douar Alré. L'association fédère les acteurs de la culture bretonne sur le Pays d'Auray. L'objectif affiché est de promouvoir le patrimoine culturel breton, de développer la langue et de faire rayonner la culture bretonne sur tout le territoire en organisant nombre de manifestations culturelles et sportives.

➔ L'école de musique et de danse

Elle s'adresse à un public allant de 4 ans à l'âge adulte, tous niveaux, afin que chacun puisse découvrir et exercer son talent dans les meilleures conditions possibles et pour le plus grand plaisir de tous.

L'école de Musique de Pluvigner compte 11 enseignants et une directrice.

Elle accueille environ 150 élèves.

L'enseignement musical est composé en différents cycles, avec des séances d'initiation pour les plus jeunes (dès 4 ans) ;

Elle a pour mission de :

- Développer l'éveil et la culture de la musique sur la commune de Pluvigner et alentours, notamment, via des interventions en milieu scolaire.
- Dispenser un enseignement de qualité aux usagers, orienter les élèves en fin de cursus vers des établissements proposant des formations préprofessionnelles,
- Participer à l'activité culturelle de la commune (concerts, auditions, animations) et apporter un rayonnement musical en partenariat avec les écoles maternelles et primaires et les associations,
- Développer et promouvoir les pratiques musicales amateurs.

Parmi les divers enseignements d'instruments (batterie, guitare électrique, piano, violons, cuivres ...) sont aussi proposés des cours collectifs (percussion, chorale et orchestre).

En 2021, une enseignante de danse a été recrutée au sein de l'établissement, diversifiant ainsi les missions de la structure, en élargissant l'offre de formation proposée.

➔ Le centre multimédia

Situé au deuxième étage de la bibliothèque, le centre multimédia met à disposition 8 postes informatiques, ainsi qu'une connexion wifi, propose des ateliers d'aide informatique, en groupe et personnalisés. Les usagers ont la possibilité de photocopier et scanner des documents.

La collection de CD est gérée par l'agent de l'espace multimédia, qui est aussi en charge de la communication de la commune.

2/ Enfance et petite enfance

➔ La petite enfance

La crèche multi-accueil « Roul-Patouille » accueille au quotidien 35 enfants, de 2 mois à 4 ans, de 8h à 18h30. Le personnel est composé de :

- 1 directrice, infirmière-puéricultrice.
- 2 éducatrices de jeunes enfants.
- 6 auxiliaires de puériculture.
- 1 professionnelle titulaire du CAP petite enfance.

Un partenariat existe à l'heure actuelle avec la crèche et les agents de la bibliothèque se rendent plusieurs fois dans l'année auprès des enfants, pour proposer lectures et découverte des livres.

➔ Le Relais Intercommunal Parents Assistantes Maternelles (RIPAM)

L'antenne du RIPAM, géré par la communauté de communes AQTA organise des temps d'accueil auprès des assistantes maternelles du secteur Pluvigner, Camors, Landévant et Landaul.

On dénombre près d'une cinquantaine d'assistantes maternelles sur la commune.

Tout comme avec le multi-accueil, la bibliothèque travaille en partenariat avec le Relais et propose des séances de lectures et découvertes, tout au long de l'année.

➔ Les scolaires

La commune compte 3 écoles élémentaires :

- ◆ Une école publique dans le bourg (école Joseph Rollo), qui comprend 6 classes maternelles et 11 primaires et propose un enseignement bilingue français-breton. Elle comptait 378 enfants à la rentrée 2020.
- ◆ Une école privée en centre-ville (école Saint Guigner) qui comprend 5 classes maternelles et 8 classes primaires et propose aussi un enseignement bilingue, pour un total de 328 enfants. L'école est éclatée entre deux sites différents, Place Notre dame des Orties pour les maternelles et les primaires sont à proximité du groupe scolaire Joseph Rollo.
- ◆ Et une école privée dans le village de Bieuzy Lanvaux (école Saint Anne), avec 2 maternelles et 4 primaires. Elle compte 60 élèves de maternelle et une centaine d'élèves en primaire, soit un total de 167 enfants.

Au total, près de 900 enfants étaient scolarisés en maternelle et primaire à Pluvigner en septembre 2020.

Les 12 classes maternelles dénombrent environ 320 élèves, près de 150 d'entre-deux sont inscrits à la médiathèque, soit 50 %. La bibliothécaire jeunesse effectue environ 3 visites par classe et par an et fait ainsi une promotion active de la médiathèque.

Côté primaire, il y a 23 classes primaires. 300 enfants de 6 à 11 ans sont inscrits à la bibliothèque, sur une population de près de 600, soit 50 % d'inscrits. Malgré tout, une érosion des abonnés est constatée dès l'âge de 10 ans, pour les niveaux CM.

➔ Le collège Goh Lanno

Il accueille 591 élèves de la 6^e à la 3^e, avec dans le détail 6 classes de 6^e et 4^e, et 5 classes de 5^e et 3^e. Il compte aussi 35 enseignants, toutes matières confondues.

Le collège dispose d'une section foot.

Le Centre de Documentation et Information de l'établissement compte 5 000 ouvrages et met à disposition des collégiens ordinateurs et tablettes.

➔ L'accueil périscolaire et l'accueil de loisirs

Le centre d'accueil et de loisirs municipal propose pour chaque école maternelle et élémentaire, un accueil périscolaire le matin dès 7h30 et le soir jusqu'à 18h30, avec près de 250 enfants inscrits.

Pendant les vacances, près de 220 enfants sont inscrits aux activités, un chiffre qui monte à 350 jeunes (adolescents compris), en été.

L'ALSH accueille aussi les enfants le mercredi et propose nombre d'activités suivant l'âge, de 9h à 17h.

Environ 80 enfants sont inscrits sur cette journée.

3/ Salles municipales

Plusieurs salles sont réparties sur la commune de Pluvigner :

La salle Marie-Josèphe LE BORGNE, d'une capacité de 1000 personnes, qui accueille Fest Noz, concerts, lotos, bals, spectacles, théâtre, sport, congrès, assemblées générales....

La salle de la Madeleine, d'une capacité de 460 personnes debout et 120 personnes assises. Elle est mise à disposition pour les vins d'honneur, réunions, assemblées générales, conférences, spectacles et représentations théâtrales.

Dans le village de Bieuzy-Lanvaux, la salle Kozh-Kastel a une capacité de 140 personnes.

La quatrième salle est située à Malachappe et peut accueillir une centaine de personnes.

4/ Structures sociales

➔ CCAS

La commune dispose d'un Centre Communal d'Action Sociale. Il est compétent dans le logement social, dans l'accompagnement social des personnes sans enfant mineur à charge, du maintien à domicile et de l'animation des seniors.

Le CCAS propose divers services à destination des personnes dépendantes, comme l'accueil physique ou téléphonique, le portage de repas, le jardinage et bricolage à domicile, ainsi que la location de 10 pavillons pour les personnes ayant besoin de se rapprocher du centre bourg. Le portage de repas bénéficie à environ 120 foyers en 2018, quand le service jardinage et bricolage est intervenu dans 27 foyers.

Enfin, le Service d'Aide et d'Accompagnement à domicile propose des interventions pour aider les seniors dans les tâches du quotidien (ménage, préparation des repas). Près de 200 personnes bénéficient de ces aides.

➔ L'EPHAD

L'Établissement d'hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes compte 80 lits et accueille des résidents de plus de 60 ans seuls ou en couple. Initialement foyer-logement, la résidence Porh Ker s'est médicalisée en 2008, pour devenir un EHPAD.

Cette résidence accompagne les personnes dépendantes et leurs familles dans le respect de la dignité des personnes. Parmi les missions, elle veille à accompagner la vie des résidents, maintient le lien social et favorise l'intégration des personnes âgées. Elle préserve l'autonomie et l'estime de soi de chacun, tout en assurant la continuité des soins.

Depuis 2020, la bibliothèque de Pluvigner a noué un partenariat solide avec l'EHPAD et le CCAS. Ainsi, des visites ont lieu régulièrement auprès des résidents de Porh Ker et des documents de tous genres sont prêtés.

II. La bibliothèque de Pluvigner

A/ Historique de la bibliothèque



Entrée de la bibliothèque



Espace adulte de la bibliothèque

La bibliothèque de Pluvigner a été fondée en juillet 1982. Originellement située dans la cour derrière la mairie, donc en plein cœur de la commune, l'espace propose quelques centaines de documents en fonds propre, ce à quoi il est nécessaire d'ajouter les documents issus des collections de la Bibliothèque Centrale de Prêt.

À partir de 1985, les abonnements à la bibliothèque deviennent payants, à hauteur de 30FF par adulte.

Au regard de l'accroissement des collections (près de 5 000 ouvrages) et du nombre d'abonnés (plus de 600 lecteurs), il devient nécessaire d'agrandir la bibliothèque. En 1989, les livres sont donc déménagés au rez-de-chaussée de l'espace culturel, anciennement Hôtel-Dieu place Notre Dame des Orties, occupé depuis 1774 par une congrégation religieuse et situé entre l'église paroissiale et l'école Saint-Guigner.

Quelques années plus tard, en 1996, une nouvelle extension du service est programmée, avec l'installation du secteur jeunesse au premier étage du centre culturel. La programmation culturelle est riche et à l'occasion de la venue de l'auteur pour enfants PEF, auteur notamment du Prince de Motordu, qui devient parrain de l'établissement, la bibliothèque adopte le nom de « Bibliopef ».

Un centre multimédia est ouvert fin 1998 et la bibliothèque commence un gros chantier d'informatisation qui dure près de deux ans, entre 2002 et 2004. Chacun des documents est enregistré informatiquement sur la base et les lecteurs se voient attribuer une carte individuelle. L'opération vise à simplifier la saisie des ouvrages nouvellement achetés, à automatiser bon nombre de tâches et à proposer de nouveaux outils, comme l'édition de données statistiques plus poussées.

Un fonds de CD est créé en 2005 et est intégré au centre multimédia. En 2013, la bibliothèque se dote d'un compte Facebook et d'un catalogue en ligne consultable par les lecteurs.

Suite aux lois de décentralisation, la communauté de communes AQTA est créée en 2014. Dans ce cadre, les bibliothèques et médiathèques se mettent en réseau en 2019, avec pour ambition de créer un

abonnement commun pour l'ensemble des abonnés du réseau du pays du coordinateur du réseau, Christophe Porchet. Un portail unique est mis en place fin 2019 et les lecteurs des 22 bibliothèques du réseau peuvent désormais emprunter dans 22 des 24 bibliothèques de l'EPCI.

En parallèle, la municipalité de Pluvigner décide, en 2017 de lancer un projet de construction d'un pôle culturel conséquent, qui regroupera la médiathèque, l'école de musique et une salle de spectacle de 300 places. L'ambition étant de mutualiser les moyens de chacune des structures, de répondre à la vétusté des locaux dédiés à l'école de musique et la bibliothèque et de rassembler les agents du secteur culturel au sein d'un service ainsi que de les regrouper dans un bâtiment commun, le "Pôle Culturel Eugène Le Couviour".

En 2019, Mme Le Leannec, directrice historique de l'établissement quitte ses fonctions et laisse la place à Hugo Le Tocquet, qui aura la charge de mener à bien la transition vers la nouvelle médiathèque.

B/ La bibliothèque en 2021

Réseau AQTA



Carte du réseau des médiathèques d'AQTA

La bibliothèque de Pluvigner s'inscrit dans le réseau des médiathèques AQTA, qui comptabilise 22 bibliothèques.

Le réseau propose une carte unique aux abonnés, leur permettant d'emprunter dans l'ensemble des bibliothèques du réseau. Totalisant 230 000 documents et plus de 20 000 lecteurs, le réseau cumule près de 40 heures d'ouvertures hebdomadaires. En plus de l'accès physique aux ouvrages, un accès à des ressources numériques (presse en ligne, autoformation, musique et livres numériques est offert).

Un portail unique récapitule ces diverses offres et propose aux lecteurs de gérer leur compte à distance (réservation de documents, prolongation des prêts, règlement de l'abonnement en ligne...). De plus, la mise en réseau permet de mutualiser nombre d'achats, ainsi, AQTA prête aux médiathèques une mallette numérique, comprenant des casques VR, batteries de tablettes et d'autres matériels informatiques.

L'abonnement est gratuit pour les mineurs et les étudiants, il coûte 10 euros pour un adulte seul, 15 euros pour un couple et 20 euros pour les personnes non-résident à AQTA.

Les abonnés peuvent ainsi emprunter des ouvrages sur les 22 bibliothèques du réseau et sont invités à les rendre où ils les ont empruntés.

La bibliothèque de Pluvigner

La bibliothèque occupe un ancien bâtiment réaménagé au fil du temps. Le rez-de-chaussée est destiné aux adultes, tandis que le 1^{er} étage constitue le secteur jeunesse. Enfin, le centre multimédia, où sont rangés les CD, se situe au 2^e étage. Au total, 180 m² sont dévolus à l'accueil du public.

La bibliothèque est ouverte à tous, les mardis, mercredis, vendredis et samedis, 18h par semaine.

Forte de ses 23 000 documents, la bibliothèque de Pluvigner propose livres, périodiques, films et musique à ses lecteurs.

Dans le détail, la bibliothèque possède 1600 CD, 1200 DVD, 27 abonnements périodiques et plus de 21 000 livres. 10 500 documents papier sont rangés dans l'espace jeunesse et 9 000 en espace adulte.

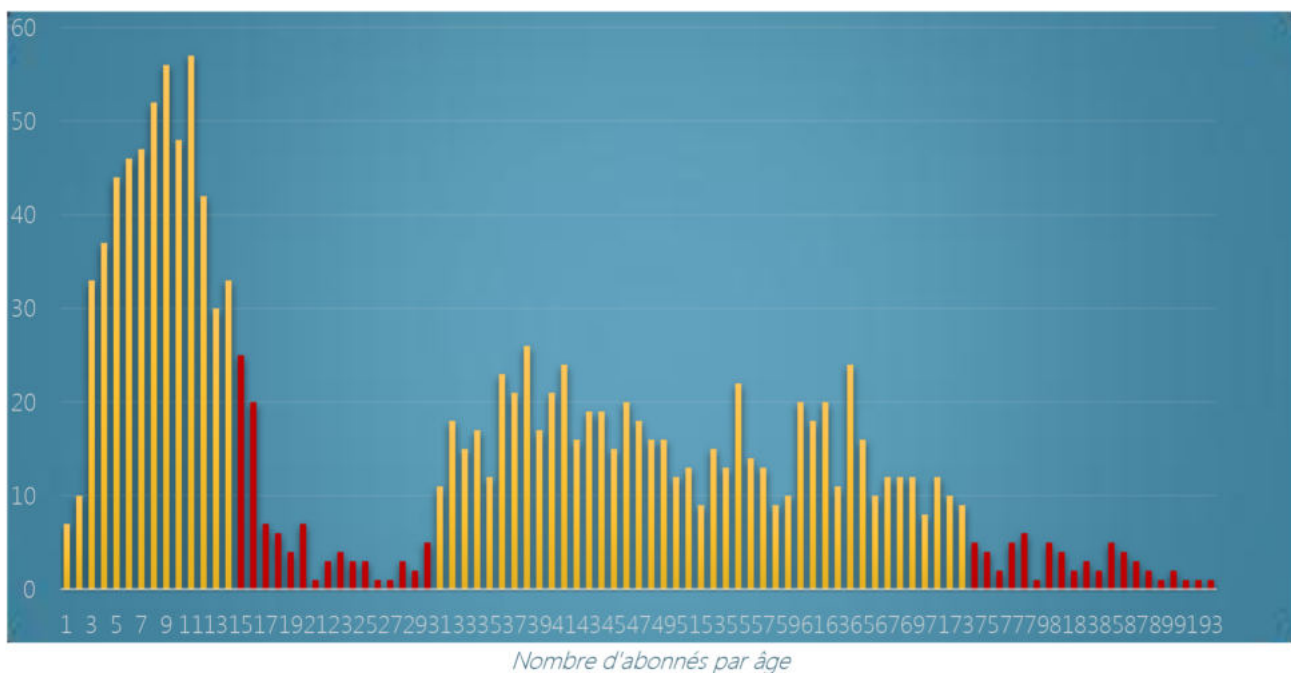
Le personnel est en 2020 composé de trois employés communaux : une bibliothécaire jeunesse, une bibliothécaire adulte et un directeur, tous à temps plein.

Chacun a pour mission d'entretenir les collections qui lui sont dévolues, ainsi que de créer des animations destinées au public qui lui est attribué.

La principale source de recettes réside dans l'abonnement des lecteurs et s'élève à environ 4 000 euros par an depuis la mise en place des nouveaux tarifs.

1400 habitants de Pluvigner sont abonnés, soit près de 18 % de la population, un chiffre légèrement supérieur à la moyenne nationale, mais en deçà des chiffres de fréquentation départementaux (21 %). Les femmes sont surreprésentées parmi les abonnés, avec près de 900 abonnées de sexe féminin, pour 550 hommes.

Les enfants sont très présents dans la bibliothèque (40 % des jeunes Pluvignois de 0 à 12 ans sont inscrits à la bibliothèque), reflet de l'implication de la bibliothécaire jeunesse avec les écoles de la commune, ainsi que les jeunes actifs (30-40 ans) et les jeunes retraités, de 55 à 70 ans. Cependant, un décrochage certain est à noter au moment de l'adolescence, ainsi que pour les plus de 75 ans. Seuls 25 % des 10-15 ans Pluvignois sont inscrits à la bibliothèque, ce qui est peu comparativement aux maternelles et primaires.



De par sa configuration actuelle, la bibliothèque n'est pas en mesure d'accueillir des personnes à mobilité réduite en raison des escaliers en colimaçon et des espaces saturés de rayonnages. Ainsi, les personnes en situation de handicap, parents ou assistantes maternelles équipés de poussettes, ne peuvent tout simplement pas accéder aux espaces à l'étage.

Ceci dit, la bibliothèque propose une large sélection de livres en gros caractères (près de 500 titres) et un fonds de livres audio voit le jour en 2021 avec l'achat de 200 ouvrages. L'établissement dispose aussi de trois lecteurs Daisy empruntables par les lecteurs. Un important travail de médiation est mis en place pour mettre en avant ces nouveaux dispositifs. Dans ce cadre, en 2020, un partenariat a été créé avec l'EHPAD de la commune, dans une démarche d'inclusion des publics éprouvant des difficultés à se déplacer.

En termes d'animations, le lien est très fort avec la petite enfance et les élèves de maternelle. Malheureusement, au fil des années, le manque de personnel a imposé à l'équipe de diminuer progressivement le nombre d'actions et de partenariats.

Enfin, considérant le numérique, les bibliothécaires alimentent aussi régulièrement un compte Facebook et y publient coups de cœur, promotion d'événements, ainsi que quelques photos des activités en back-office, dans le but de montrer aux internautes l'activité des bibliothécaires hors des heures d'ouverture. Une politique éditoriale a été définie et est suivie par l'ensemble des agents.

Moyens

Le budget d'acquisition est de 21 500 euros, réparti comme suit : 1 500 euros d'abonnements, 5 000 euros de DVD, 7 000 euros de documents jeunesse et 8 000 euros destinés aux documents adultes. À cela, il est nécessaire d'ajouter les diverses dépenses en fournitures.

La masse salariale s'élève à 135 290 euros, pour trois agents à temps plein.

Projet du pôle culturel

En 2018, un appel d'offres a été effectué par la municipalité, pour la construction d'un pôle culturel regroupant l'école de musique, une nouvelle salle de spectacles de 300 places et une nouvelle médiathèque de 525 m² et 350m² de consultation au public.

Cette perspective impliquera une synergie entre les services et favorisera des partenariats riches, notamment avec l'école de musique et de danse.

Situé au cœur du bourg, juste derrière la mairie et en face de la gare routière, le pôle apportera une attractivité au secteur.

Sa proximité accrue avec les écoles et la crèche permettra aux plus jeunes de se déplacer plus aisément jusqu'à la médiathèque. Enfin, le collège Goh Lanno, lui aussi plus proche de l'établissement, apportera probablement le public des 11-15 ans, jusqu'ici absent de la bibliothèque.

Ce nouvel espace, de plain-pied, apportera un confort certain aux usagers. L'architecture identifiable et harmonieuse attenante à un jardin public fera de ce lieu un espace convivial pour les habitants.

C/ Forces et faiblesses de la bibliothèque

Points forts

La médiathèque a intégré le réseau des « Médiathèques Auray Terre Atlantique », coordonné par la communauté de communes AQTÀ.

Le réseau permet aux lecteurs un accès aux offres numériques riches, ainsi qu'à un nombre de documents physiques démultiplié (près de 230 000 documents sur les 22 bibliothèques), certaines disposant d'un fonds spécifique.

La bibliothèque de Pluvigner dispose d'une collection de documents variés, avec près de 25 000 documents dont 1100 films et 1500 documents sonores. Les fonds jeunesse et adulte se répartissent à parts égales. En 2020, il a été décidé d'enrichir la diversité des supports avec l'acquisition de livres audio, qui complètent les livres en grands caractères, à destination des personnes âgées en premier lieu.

De nombreux partenariats existent, tant avec les acteurs institutionnels (Relais des Assistantes Maternelles, multi-accueil, école maternelles, EHPAD), qu'avec le tissu associatif (Mamm Gozh, association des commerçants). Ce sont là autant de preuves que la médiathèque a pour volonté d'agir activement dans la vie de la cité, auprès de partenaires très variés.

Une forte fréquentation des jeunes (40 % des inscrits) illustre le dynamisme de la bibliothèque auprès des 0 à 10 ans.

De l'avis de nombre de lecteurs, les locaux et le personnel sont chaleureux. L'ambiance qui se dégage des lieux est liée entre-autres à l'architecture patrimoniale des locaux actuels. Cet aspect cosy sera à préserver, voire à renforcer dans la future médiathèque grâce aux choix de couleurs et du mobilier, par exemple.

De plus, la taille de la commune permet de fournir un service personnalisé pour chaque lecteur. Les conseils sont le plus souvent individualisés, ce qui permet une grande fidélité des usagers.

La bibliothèque a pour volonté d'accueillir des stagiaires tous horizons, quel que soit leur profil : étudiants en diplômes métier, stagiaires d'observation. La bibliothèque s'insère ainsi dans le circuit de la formation professionnelle, en apportant une expérience non négligeable aux stagiaires. Inversement, ces personnes apportent un regard neuf et extérieur sur le fonctionnement de la structure et participent à l'élaboration de tâches connexes que les agents n'ont pas le temps de mener (études diverses, création de fonds, projets d'animations...). Autant d'éléments qui permettent de faire évoluer les pratiques de la structure.

La médiathèque est historiquement très investie dans la médiation auprès des bébés et des jeunes enfants, particulièrement hors murs en raison de l'aménagement spatial de la structure. Des animations régulières sont organisées auprès du RIPAM et du multi-accueil de Pluvigner et de plus, les agents rendent régulièrement visite aux élèves de maternelle des différentes écoles privées et publiques.

Points faibles

L'absence du public adolescent est à constater. De nombreux facteurs expliquent cette situation : les adolescents sont naturellement moins présents en bibliothèque, qu'ils associent parfois à l'enfance, où à l'âge adulte et donc un lieu qui ne leur parle pas. L'offre documentaire des CDI des collèges peut aussi

remplacer l'offre des bibliothèques municipales, mais d'autres facteurs sont à voir en même temps dans la situation locale. Dans la bibliothèque de Pluvigner, il n'y a pas de secteur ados/déjeunes, les collections étant éclatées entre l'espace jeune et l'espace adulte (rayons pour le niveau collège et rayon pour les lycéens et les jeunes adultes). Aucun projet, aucune animation n'est mise en place pour ce public et il n'existe pas de partenariats avec les acteurs du territoire les côtoyant (le collège, en premier lieu).

L'absence des seniors, en particulier les plus de 75 ans est elle aussi importante. Les facteurs sont multiples, mais nous pouvons en mentionner quelques-uns comme l'étendue de la commune qui est facteur d'isolement, ainsi que la dépendance physique et parfois psychique qui rend la lecture moins aisée. Actuellement, deux des trois routes accédant à la bibliothèque sont en pente ascendante, ce qui n'est pas aisé en termes d'accessibilité.

L'espace public est de 120 m² sur deux niveaux, soit 60 m² par étage, ce qui est en deçà des normes recommandées, qui évoquent 0.07 m² par habitant, soit 560 m² pour 8 000 habitants et 700 m² pour 10 000 habitants. De fait, les animations et expositions en intérieur ont été grandement limitées par ce manque d'espace. L'exiguïté des lieux ne permet pas de créer des espaces correspondant aux besoins actuels des usagers.

L'espace n'est pas accessible aux personnes en situation de handicap. Des escaliers en colimaçon empêchent les personnes à mobilité réduite (handicapées, personnes âgées, femmes enceintes, personnes avec des poussettes voire, personnes avec des valises encombrantes), d'accéder à l'espace jeunesse et à l'espace CD-informatique. De fait, il n'est pas possible de faire d'accueil d'enfants en bas âge, avec les assistantes maternelles, notamment.

Cela dit, ces désagréments en termes d'espace seront en partie résolus au moment de l'emménagement dans la médiathèque.

Le fonds CD dont le taux d'emprunt est très réduit est géré par l'agent chargé de la communication de la commune. Il est pour l'instant hors des compétences de la bibliothèque. Cet état de fait historique freine la volonté de créer une politique documentaire cohérente sur l'ensemble des collections.

La bibliothèque actuelle fonctionne grâce à des réserves, faute de place en rayons. Près d'1/5 des documents sont localisés en réserve (soit 5 000 ouvrages). Ces dernières sont réparties partout dans le bâtiment (dans les bureaux, au 1^e étage, au 2^e étage), ce qui réduit l'accessibilité et la visibilité des collections et entraîne de la pénibilité pour les équipes travaillant sur place.

La bibliothèque ne propose que de rares animations au cours de l'année, du fait du manque d'espaces et de personnel. Ceci étant dit des animations ponctuelles et hors les murs ont cependant pu être réalisées dans les salles municipales.

La bibliothèque compte actuellement trois agents à plein temps : une personne au secteur jeunesse, une dans le secteur adulte et un directeur qui a en charge une part du fonds. Au regard de la population et des recommandations émanant du ministère de la Culture, il s'agit d'un des importants points faibles de l'établissement. A minima, 4 agents à temps plein sont nécessaires dans une commune de 8 000 habitants, avec un agent de catégorie B pour 5 000 habitants. Notons que plus une équipe est importante, plus il est aisé de mettre en place des animations auprès de tous les publics et de répondre au mieux aux missions de développement de la lecture.

Le territoire

		Forces et opportunités	Faiblesses et menaces
Situation géographique		<ul style="list-style-type: none"> ◆ Situation dans un bassin de vie attractif (AQTA) centre-bourg dynamique et attractif (commerces services, constructions de logements à venir). 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Bourg et lieux-dits parfois très éloignés (population dispersée) dont un village très identifié (Bieuzy-Lanvaux) ressemblant à un bourg et représentant un fort enjeu en termes de densité de population.
	Situation démographique	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Accroissement de la population (2.7% par an). ◆ Population avec répartition par âges équilibrée, seulement 25% de + de 60 ans quand la moyenne départementale est à 33%. 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Territoire pouvant favoriser l'isolement social ◆ Population dispersée : concentration en centre-bourg et à Bieuzy-Lanvaux. ◆ Population essentiellement active (40%) mais avec une forte proportion de personnes travaillant à l'extérieur de la commune (point de vigilance / horaires d'ouverture) 25% des personnes âgées potentiellement isolées (à vérifier auprès du CCAS + services d'aide à la personne)
Equipment communal	Domaine culturel et patrimonial	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Riche patrimoine historique (monuments classés et inscrits, site archéologique). ◆ Politique d'action culturelle dynamique : programmation, école de musique et de danse, service d'action culturelle, centre multimédia et bibliothèque. 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Personnel peu nombreux au sein de l'action culturelle au regard des ambitions en termes de densité d'actions.
	Enfance	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Beaucoup de structures d'accueil (crèche, assistantes maternelles, RPAM, ALSH...) ◆ Nombreux groupes scolaires allant jusqu'au collège dont une école privée à Bieuzy-Lanvaux ◆ Beaucoup d'enfants sur la commune (réservoir d'usagers). 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Point de vigilance : enjeu fort sur l'enfance et la petite enfance du fait d'une population nombreuse / besoin de personnel pour monter des actions auprès des différentes - structures pour développer du partenariat durable.
	Salles	<ul style="list-style-type: none"> ◆ 4 salles dont une à Bieuzy et une à Malachappe permettant de faire de l'événementiel. 	
	CCAS	<ul style="list-style-type: none"> ◆ CCAS et EHPAD qui constituent des partenaires importants pour toucher les personnes empêchées. 	

	Associations	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Associations locales très nombreuses et dans des domaines très diversifiés : réservoir de partenaires, dont certains génèrent de gros événementiels. 	
		Forces et opportunités	Faiblesses et menaces
La médiathèque	Réseau d'AQTA	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Catalogue commun et un réservoir d'usagers potentiellement non Pluvignois. ◆ Accès à des ressources numériques pour tous les usagers du réseau. 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Concurrence d'autres équipements proches : Landévant capte du public pluvignois grâce à sa programmation culturelle dense, futurs équipements de Brec'h et Plumergat / concurrence du Quatro à Baud.
	Bâtiment actuel	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Situé en centre-bourg. ◆ Beau bâtiment de type patrimonial, chaleureux et intimiste. 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Manque d'accessibilité tant extérieure qu'intérieure (bâtiment sur 3 niveaux sans ascenseur) avec escalier encolimaçon, portes trop étroites. ◆ Mobilier inadapté, pas de boîte de retour, manque de place (bureaux et collections), pas de lieu dédié aux animations / expositions.
	Futur bâtiment	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Un projet de bâtiment plus accessible et confortable. Les locaux seront plus spacieux, de plain-pied, avec des espaces d'exposition. 	
	Collections	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Collections de qualité, régulièrement renouvelées et diversifiées (livres, CD, DVD, périodiques, gros caractère). 3 lecteurs DAISY + 200 livres audio. Quelques ouvrages adaptés DYS. 20 kamishibai + un butai. ◆ Ressources numériques du réseau AQTA. 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Trop de collections et pas assez de place pour tout présenter (mise en réserve nécessaire de 3000 documents). ◆ Collection de CD difficile d'accès car dépend des ouvertures du centre multimédia (moins ouvert que la bibliothèque). ◆ Fonds DYS et documentaires sport, langues étrangères et informatique peu développés mais présents dans d'autres bibliothèques du réseau. ◆ Pas de presse quotidienne (produit d'appel des personnes âgées). ◆ Pas de liseuses ou livres numériques.
Budget	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Budget d'acquisition confortable. 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Budget d'animation présent mais compliqué à mobiliser car pas de place dans le bâtiment actuel. 	

Personnel	<ul style="list-style-type: none"> ◆ 3 ETP qualifiés. 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ D'après les ratios de la DRAC, il manque un ETP dans l'équipe. <p>3 ETP (2 en catégorie C, pour un responsable catégorie B).</p>
Usagers	<ul style="list-style-type: none"> ◆ 18% de la population abonnée, ce qui est + que la moyenne nationale. ◆ 40% des enfants pluvignois sont abonnés 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Moyenne bretonne à 21% d'abonnés. ◆ Absence des 15 - 30 ans. ◆ Décrochage après 73 ans, ce qui correspond au début de la perte d'autonomie des personnes âgées.
Animations	<ul style="list-style-type: none"> ◆ De plus en plus d'implication auprès des personnes âgées /lien avec l'EHPAD et le CCAS. 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ L'équipe reste en tension et ne peut actuellement pas desservir l'ensemble des cibles (enfants, adolescents). Risque de déséquilibre du service en cas d'absence d'un agent.
Communication	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Compte Facebook régulièrement alimenté. ◆ Communication communale efficace (flyers, affiches, bulletin municipal, liens avec la presse). 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Manque un outil qui permettrait de capter le public adolescent.

III. OBJECTIFS

Cette partie décrira de manière exhaustive les actions que la médiathèque mènera d'ici 2026, dans les trois domaines suivants : l'accueil du public, des publics cibles à renforcer et les collections spécifiques à développer.

A/ Un accueil amélioré

Horaires adaptés aux habitudes des habitants, espaces plus aérés, lumineux, favorisant le confort des visiteurs, création d'un espace à l'identité forte, proposer des collations régulières aux abonnés, dans l'optique de désacraliser le lieu et d'en faire un endroit où il est agréable de séjourner.

L'objectif est de répondre au mieux aux attentes des usagers et de faire de la médiathèque un espace ouvert à tous, convivial, un lieu de vie.

L'image de la médiathèque en tant que « temple du savoir » impressionne plus les visiteurs, qu'elle ne les attire et de fait, n'a pas nécessairement de pertinence à un moment où le besoin va vers la démocratisation de la culture.

Allègement des tâches à faible valeur humaine ajoutée

Les transactions de prêt-retour ou la couverture d'ouvrages représentent des tâches chronophages, potentiellement sources de TMS, voire coûteuses en temps et en disponibilité, qui peuvent être réduites.

Les automates de prêt peuvent convenir à tout un chacun. Sur le marché, les bornes sont accessibles pour les PMR et permettent le plus souvent au lecteur de gérer son compte usager. La plupart des machines proposées permettent aussi d'imprimer la liste des prêts, un service plébiscité. Ainsi, le bibliothécaire, qui se doit d'être toujours présent aux lecteurs, est beaucoup plus disponible pour le conseil, l'orientation des visiteurs et l'accueil des nouveaux adhérents, moment des plus importants dans la vie d'un usager de la médiathèque.

L'allègement de la couverture ou son externalisation peuvent aussi être des moyens de libérer le temps de travail des agents. La couverture représente aussi un temps de travail significatif, approximativement 10 à 15 minutes de travail sur un document, soit près de 250 heures sur une année (7 semaines de travail à plein temps) dans un établissement acquérant un millier de livres par an. De plus, le temps de travail consacré à la réparation des ouvrages est lui aussi conséquent et coûteux en matériel.

Un allègement des couvertures et réparation des documents rendrait les agents plus disponibles à l'accueil et la médiation, permettrait entre autres des économies en fourniture (près de 500 euros par an).

Cette tâche, si elle s'avère indispensable, pour des raisons de solidité des documents, peut être externalisée, ou automatisée sur certaines tâches.

L'objectif est de libérer du temps pour les bibliothécaires, afin d'être plus présent pour l'accueil des publics au sens large et de créer et mener plus d'animations, qui sont des actions à forte valeur ajoutée.

Moyens :

- ✓ Allègement de la couverture.
- ✓ Automatisation de la couverture : matériel à 1000 euros d'investissement + 500 euros de couverture.
- ✓ RFID.

Évaluation :

- ✓ Analyse régulière du temps de travail interne des agents.

Du temps libéré pour l'accueil des publics

L'accueil des lecteurs se décline en deux champs principaux.

➔ **Le premier constitue l'accueil du public** sur les heures d'ouverture de la médiathèque, les tâches les plus fréquentes sont le prêt-retour, l'inscription des nouveaux abonnés, les conseils de lecture, mais aussi gestion des contentieux et autres problèmes inhérents à l'activité...

➔ **Le deuxième champ est l'accueil de groupes** au sens large. Il peut se faire à la médiathèque, ou hors les murs, pendant les heures d'ouverture, ou non. L'objectif est d'accueillir des groupes divers (enfance, petite enfance, adolescents, publics âgés, publics spécifiques, associations...) dans le but de diversifier le lectorat et de proposer les services de la médiathèque au plus grand nombre.

De fait, cette double activité est indispensable au bon fonctionnement de la médiathèque, peut difficilement être interrompue par d'autres activités. Elle est donc prioritaire sur tout le reste.

Enfin, la volonté de la médiathèque étant de proposer des médiations multiples et variées, il sera nécessaire de libérer du temps pour leur mise en œuvre, de la conception à la réalisation.

À terme, l'ambition serait de consacrer le temps des agents pour moitié à l'accueil public (qu'il s'agisse de l'ouverture de la médiathèque et des actions hors les murs), soit entre 18 et 20 heures et le reste pour le travail interne, gestion des collections et programmation culturelle.

Moyens :

- ✓ 10 à 12 heures d'accueil + 6 à 8 heures de médiation par semaine.

Évaluation :

- ✓ Analyse du temps de chaque agent.

Des horaires adaptés

La population vit de plus en plus sur des horaires asynchrones et dans ce cadre, il est indispensable pour les médiathèques de s'adapter aux besoins du plus grand nombre.

L'amélioration des horaires d'ouverture est indispensable et nécessite des aménagements à tout point de vue.

Actuellement ouverte sur une amplitude de 18 h par semaine, pendant 4 jours, l'ambition est d'ouvrir au-delà de 22 h par semaine, sur 5 ou 6 jours, avec une ouverture, en priorité le samedi après-midi.

Une étude a été menée en avril-mai 2021, concernant les habitudes et souhaits des lecteurs pour la future médiathèque et **il en ressort que les ouvertures les mercredis et samedis matin et après-midi s'avèrent indispensables. De même, en semaine, les demandes s'orientent plus vers l'ouverture après-midi, plutôt que le matin. Concernant le samedi, enfin, nous prévoyons d'ouvrir les locaux dès 9h du matin, pour accueillir les lecteurs sur toute la durée du marché hebdomadaire.**

La lisibilité des horaires sera primordiale, pour une compréhension et mémorisation optimale de la part des usagers. De plus, dans la mesure du possible (et en fonction du personnel présent), les horaires resteraient les mêmes à toute période de l'année et les périodes de fermeture (estivales, Noël) seraient le plus réduites possibles.

Pour une amplitude large des horaires, plusieurs possibilités se présentent : tuilage des équipes, embauche de contractuels sur les périodes d'affluence (mercredi et samedi) par exemple... Plusieurs scénarios peuvent être envisagés :

➔ Scénario à 4 ETP :

Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
14h - 19h	10h - 12h 14h - 19h	16h - 19h	14h - 19h	9h - 12h 14h - 17h
5h	7h	3h	5h	6h

= 26 heures d'ouverture. Chaque agent faisant environ 10 heures d'accueil public + 8-9 heures de médiation.

Pour les aspects positifs, ce scénario propose une semaine de 5 jours sans discontinuer, ainsi qu'une lisibilité des horaires. Le nombre d'heures d'ouverture se rapproche du record détenu par Erdeven, ouverte 27 heures par semaine, ce qui est un message fort pour l'attractivité de la médiathèque.

Cependant, certaines difficultés sont à prendre en compte. La médiathèque n'ouvrirait pas le lundi, ce qui était une demande des lecteurs dans l'enquête.

Le jeudi étant traditionnellement jour de réunions et formations, il sera nécessaire de s'adapter pour ne pas déséquilibrer le service.

Ce scénario sera à revoir dans le détail, beaucoup de données sont à revoir d'ici l'ouverture du pôle culturel, afin de finaliser le projet. La possibilité d'ouvrir en journée continue le samedi, ou le mercredi, d'ouvrir plus tard les mardis et vendredis peuvent aussi être envisagés.

Dans certains cas, la présence de contractuels s'avérerait utile, particulièrement si le choix s'oriente vers la mise en place de journées continues.

➔ Scénario à 5 ETP :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
16-19	14-19	10-12 14-19	16-19	14-19	9-17
2	5	7	2	5	8

= 31 heures d'ouverture, chaque agent effectuant entre 8 et 9 heures de médiation.

Dans le positif, la semaine continue sur 6 jours, ainsi que les soirées du lundi au vendredi font la force de cette proposition. Les horaires apportent une lisibilité et l'amplitude horaire constitue un record morbihannais sur les médiathèques de moins de 10 000 habitants.

Horaires relativement lisibles.

L'ouverture le lundi permet d'avancer sur certains dossiers en interne. L'accueil des classes pouvant ainsi se faire sur 4 jours de la semaine et non pas 3 comme c'est le cas actuellement. La fluidité des services sera ainsi accrue.

Ce scénario implique un tuilage des équipes, ce qui peut se révéler complexe à gérer. De plus, la journée continue du samedi implique la présence de contractuels.

Une large ouverture implique une importante présence d'agent, d'où les deux propositions émises ci-dessus. Pour arriver à 5 agents minimum sachant qu'il s'agirait ici de création de postes, avec l'incertitude quant au profil des personnes à prendre en compte (quel grade, quel échelon, etc...), il faudrait compter près de 40 000 euros de plus par agent, soit 80 000 euros pour deux agents à plein temps.

Moyens :

- ✓ Personnel à renforcer durablement.
- ✓ Contractuels présents sur certaines périodes de forte fréquentation.
- ✓ Investissement dans la RFID.
- ✓ Les scénarios seront à rediscuter quelque mois avant l'ouverture.

Évaluation :

- ✓ Nombre d'heures d'ouverture effectives
- ✓ Taux de fréquentation des usagers selon les créneaux horaires.

Un accueil des petites attentions

L'accueil de qualité passe nécessairement par la proposition de petits services aux visiteurs.

Prises électriques et câbles pour recharger les téléphones et ordinateurs, prêt de lunettes, crayons et papier à disposition pour les personnes en ayant besoin.

Des services comme le wifi, des toilettes prévues pour les enfants, avec table à langer à disposition, parking à poussettes dans le hall, ainsi que parking à vélos couverts, cendriers pour les fumeurs et poubelles à l'entrée du bâtiment seront aussi les bienvenus. Nous pourrions aussi imaginer de mettre à disposition un four micro-ondes pour les actifs désirant faire leur pause de midi dans le bâtiment. Ces éléments, externes seront à revoir avec l'ensemble des acteurs de la programmation du pôle culturel.

L'objectif visé est ici de réduire au plus strict minimum les interdictions et restrictions qui ternissent l'image des médiathèques publiques. Nombre d'entre-elles multiplient les interdictions, ce qui a pour effet d'inciter les usagers des lieux à réduire le temps et le nombre de leurs visites. De fait, la levée des

interdictions de manger dans les locaux semble aller dans le bon sens et il est possible d'aller plus loin en organisant des dégustations, ou ateliers de cuisine directement au sein de la médiathèque.

L'accueil peut se faire par la proposition de boissons et gourmandises. En effet, un accueil réussi passe bien souvent par l'éveil des cinq sens : vue, ouïe, toucher, goût et odorat.

La mise à disposition de tisanière avec cafetière, bouilloire, thés et infusions serait envisageable, tout comme la présence d'un distributeur de boissons et friandises dans le hall d'entrée, souvent apprécié par les adolescents.

Une possibilité serait, en plus du reste, de proposer régulièrement, des assortiments de petites pâtisseries, ou friandises, provenant des commerçants locaux (boulangeries, chocolatier...). Ce genre de rendez-vous aurait pour ambition de fidéliser les lecteurs.

Moyens :

- ✓ Petites fournitures à disposition des lecteurs (papeterie, câbles...).
- ✓ Boissons chaudes bouilloire cafetières autogérées + micro-onde dans le hall pour env. 200€.
- ✓ Distributeurs boissons fraîches, snack : env. 5000€.
- ✓ Viennoiseries proposées env. 500 € par an.

Évaluation :

- ✓ Livre d'or.
- ✓ Questionnaires de satisfaction.
- ✓ Durée du temps de résidence des usagers.

Une décoration accueillante et originale qui crée une identité forte

La volonté de créer des espaces accueillants permettra de conserver les adhérents au fil du temps.

Au sein d'un réseau de 22 médiathèques, il est intéressant pour une structure donnée de créer une identité reconnaissable, qui la différencie des autres.

Une solution serait d'intégrer des éléments de décoration dans tout l'espace ouvert au public.

En plus de la signalétique écrite et logotypique, ces éléments permettraient d'identifier rapidement les espaces :

Nounours géant au rayon bébés, marelle et tableau noir au rayon enfant, piano à proximité du rayon musique, globes terrestres près des rayons géographie...

Moyens :

- ✓ Mobilier adapté.
- ✓ Éléments de décoration thématiques selon les espaces.

Évaluation :

- ✓ Livre d'or.
- ✓ Questionnaire de satisfaction.
- ✓ Durée du temps de résidence des usagers.

Espace périodiques

La bibliothèque de Pluvigner compte actuellement 27 titres de périodiques pour un budget de 1300 euros. Le secteur des périodiques et la présence de la presse quotidienne sont très demandés par les lecteurs, en faisant de véritables produits d'appel et faisant de la médiathèque un lieu d'accueil, de débat sur les sujets d'actualité. Un espace périodique fort et bien achalandé participe à la mission démocratique de la médiathèque en mettant à disposition une information toujours renouvelée.

Au regard des spécificités de la future médiathèque, l'accent sera évidemment mis sur le cinéma et la musique, mais les autres genres ne seront pas oubliés (culture, science, actualité, féminins...). Il sera aussi nécessaire d'ajouter à cet espace les trois journaux locaux (Télégramme, Ouest France, la Gazette du Morbihan), ainsi que les archives des bulletins municipaux et les cahiers de Pluvigner-Patrimoines.

Moyens :

- ✓ Accroissement du budget périodique : env. 4000€.
- ✓ Abonnement à la presse locale (Ouest-France, Télégramme, la Gazette) : env. 1000€.

Évaluation :

- ✓ Taux d'emprunt des périodiques avec renouvellement régulier des titres

Bieuzy-Lanvaux et Malachappe seront des secteurs à privilégier

Au cours de l'année 2019, **une expérience de dépôt de livres a été menée dans le village de Bieuzy Lanvaux**, avec une permanence toutes les deux semaines, mais l'initiative n'a pas été prolongée, en raison du manque de personnel, ainsi que d'un déficit de communication. L'action était menée dans la salle municipale de Kozh Kastel, avec la possibilité d'entreposer les livres dans un placard entre deux séances.

Il serait cependant intéressant de réitérer l'action, afin de toucher les personnes à mobilité réduite, non véhiculées, ne pouvant pas se rendre à la médiathèque de centre-bourg.

Une permanence peut être à nouveau mise en place, à condition que cela ne déséquilibre pas les heures d'accueil de la médiathèque. La mise en œuvre du dispositif pourrait reprendre la procédure de l'expérience passée, en insistant fortement sur la communication.

Parallèlement, ou par intermittence, l'expérience pourrait être tentée à Malachappe, dans la salle Jean-Marie Goasmat.

D'autres dispositifs d'accès au livre sont à prévoir et à alimenter : les boîtes de dons de livres sont une opportunité à ne pas négliger, ils permettent aux livres de circuler de main en main, d'être découverts par divers lecteurs.

Enfin, la technologie RFID permettrait de mettre en place des services 24h/24 dans toute la commune. Des distributeurs de livres peuvent être mis en place pour subvenir aux envies de lecture en période de fermeture. De fait, l'installation de telles bornes à Bieuzy-Lanvaux, Malachappe et pourquoi pas dans le bourg, fonctionnant avec la carte de lecteur, serait un plus innovant pour la commune, preuve d'un dynamisme certain des services et de la lecture publique. Chacune de ces bornes constituera un geste promotionnel fort en faveur de la médiathèque. Cet élément pourra être mis en place à posteriori par rapport à l'introduction de la permanence. Un sondage des besoins de la population et de la fréquentation du service sera nécessaire avant l'introduction de l'automate.

Moyens :

- ✓ Remise en place d'un service d'annexe à Bieuzy nécessite présence d'un personnel et ne doit pas déséquilibrer l'accueil du public dans la médiathèque.
- ✓ Mise en place d'une borne automatique de prêt (coût 60 000€) selon évaluation.
- ✓ Accompagnement du projet d'aménagement du bourg de Bieuzy.

Évaluation :

- ✓ Questionnaires de satisfactions adressés aux habitants de Bieuzy
- ✓ Fréquentation des services mis en place.

Actions hors les murs (Bieuzy, sur le marché...)

L'événementiel est aussi un bon moyen pour promouvoir les services de la médiathèque. La philosophie étant : "être où les gens sont".

Depuis 2019, la médiathèque est présente sur le forum des associations, pour inviter de potentiels non abonnés à s'intéresser à l'offre documentaire et numérique de la structure. L'opération se révèle concluante et mérite d'être reproduite à chaque forum.

Pour évaluer son impact en termes d'abonnements des bulletins d'inscription imprimés sur papier de couleur ont été distribués aux visiteurs.

Pour aller plus loin, la médiathèque aura à cœur de participer d'une façon ou d'une autre aux grandes manifestations festives de la commune.

Une présence sur le marché hebdomadaire, avec la possibilité de prêter des livres directement aux personnes qui font leur marché serait aussi une opportunité pour présenter la médiathèque sous un autre jour.

Moyens :

- ✓ Mise en place d'actions hors les murs (dans les jardins, les marchés...)

Évaluation :

- ✓ Fréquentation des dispositifs mis en place.

Elaboration d'un agenda riche et varié en animations

Chaque année, un programme d'animations sera élaboré dans l'équipe de la médiathèque, en partenariat avec le service culturel et les collègues de l'action culturelle. Un thème général sera mis en lumière tous les ans (musique, animaux, histoire...) et sera décliné en nombreuses manifestations : expositions, rencontres, projections, ateliers, dégustations adressées à tous les âges, de la petite enfance aux personnes âgées. L'ambition de ces activités de médiation consistera à éveiller la curiosité des visiteurs, à leur faire découvrir un sujet de manière originale et aussi, de mettre la lumière sur les collections de la structure.

Cette formule permet de donner une couleur à la programmation, une cohérence thématique, avec des actions très variées, adressées aux différents publics.

Dans ce cadre précis, la présence de bénévoles pourra être envisagée pour mener des animations spécifiques, comme des ateliers de découvertes, des lectures de contes, ou encore le portage à domicile

par exemple. Il sera alors nécessaire de bien formaliser le champ d'action de ces intervenants extérieurs, qui n'auront pas vocation à prendre en charge les tâches premières des bibliothécaires (traitement des collections, conception des animations et projets).

En plus de ces grands cycles annuels, il sera nécessaire de réaliser des rencontres régulières basées sur les temps forts de l'année (nuit de la lecture, fêtes annuelles comme Noël, Halloween, la rentrée scolaire...). Ce calendrier visera essentiellement le jeune public, attaché aux dates fixes et visera à fidéliser ce public.

Évidemment, appartenant au service culturel de Pluvigner, la médiathèque s'insérera dans la programmation du service, en proposant ses ressources, compétences et actions.

Moyens :

- ✓ Budget d'animation renforcé (entre 3000 et 5000 €).
- ✓ La présence de bénévoles pourra être envisagée pour certaines animations.

Évaluation :

- ✓ Fréquentation des diverses animations proposées.
- ✓ Questionnaires de satisfaction.

Réseaux sociaux

La médiathèque utilise actuellement le réseau social généraliste Facebook pour communiquer avec les internautes. Le réseau rencontre un succès d'estime depuis sa reprise et l'objectif est de fidéliser les abonnés, afin d'augmenter la visibilité de l'établissement. Une politique éditoriale volontariste est à mettre en place dans ce cadre.

Le résultat se chiffrera avec le nombre d'abonnés et des taux de consultations par publications élevés.

Mais Facebook n'étant pas le seul réseau social existant, son public, bien que des plus larges, est restreint et d'autres réseaux couvrent des populations différentes. Il peut être intéressant d'utiliser d'autres plateformes pour étendre l'audience et toucher d'autres publics. Une réflexion sera menée pour déterminer quelle(s) plateforme(s) peuvent convenir, en gardant à l'esprit le caractère très chronophage de ces activités, qui ne doit pas monopoliser le reste du temps de travail des médiathécaires.

Enfin, le portail des médiathèques AQTA continuera à être enrichi des animations et coups de cœur de la médiathèque.

Moyens :

- ✓ Alimentation régulière du Facebook actuel.
- ✓ Réflexion quant à l'opportunité de créer des comptes sur d'autres plateformes.

Évaluation :

- ✓ Données statistiques de fréquentation et abonnés des différents réseaux sociaux.

Le réseau AQTA

Au nord du réseau AQTÀ et avec une population qui situe la commune au deuxième rang de la communauté de commune, la médiathèque de Pluvigner est tout naturellement dans les wagons de tête du pays d'Auray. Ainsi, elle aura un rôle important à jouer dans l'évolution du réseau, en tant que partenaire privilégié. Il sera important d'être force conseils, force proposition et avant tout, de participer aux diverses avancées du réseau. Les agents de la structure auront à cœur de faire remonter les demandes, besoins et inquiétudes du public, afin d'améliorer les services à l'échelle de la communauté des médiathèques.

La coopération devient de plus en plus un élément fort dans la vie d'un établissement de lecture publique et de fait, la médiathèque devient alors interlocuteur privilégié auprès de trois corps identifiables. Les lecteurs en premier lieu, qui sont au centre des attentions, le réseau de médiathèques intercommunal et enfin, la hiérarchie municipale, à savoir, l'administration et les élus. Ce rôle de médiateur de terrain, voire d'advocacy sera nécessaire à conserver dans les années à venir.

Moyens :

- ✓ Présence nécessaire dans les diverses réunions proposées par le coordinateur du réseau et participation aux divers temps forts organisés dans ce cadre.

- ✓ **Évaluation :**
- Une attention particulière sera portée sur les suggestions faites auprès de la coordination du réseau.

B/ Les publics

La petite enfance

Il est indispensable de maintenir le travail auprès des services de la petite enfance (Roul'Patouille, RAM), scolaires dans le but de fidéliser le public et d'ouvrir le maximum d'enfants à la culture livresque.

Le contact avec la petite enfance est primordial pour donner aux plus jeunes le goût de la lecture.

À ce titre, nombre d'ouvrages sont proposés dans les maisons d'édition (livres en tissus, cartonnés, à toucher, ou sonores).

Il est donc important de maintenir les achats réguliers de ce type d'ouvrages.

Ainsi, le maintien d'animations régulières auprès de ces deux structures est le meilleur moyen de toucher un maximum d'enfants de 0-3 ans, ainsi que leurs familles.

La médiathèque rendra possible l'accueil des bébés-lecteurs dans les locaux et permettra de créer un moment privilégié pour les Assistantes Maternelles et les parents d'enfants en bas âge. Elle continuera aussi de proposer un prêt de document gratuit pour les professionnels de l'enfance (crèche et assistantes maternelles).

Notons, à ce sujet que la présence de parking à poussettes, de toilettes adaptées et de tables à langer à proximité du rayon jeunesse et d'une table à langer, prévus dans l'aménagement de la future structure, seront des points positifs pour les visiteurs.

Dans le domaine des collections, livres en tissus et livres cartonnés, à toucher ou à écouter pourront être étoffés. Et pour ce qui est de la médiation, les supports de lectures tels que les tapis de lecture, raconte-tapis, ou encore contes en sac sont tout à fait indiqués.

Moyens :

- ✓ Partenariat maison de l'enfance et RAM.
- ✓ Services adaptés (petites toilettes, parking poussettes).
- ✓ Maintien du niveau des collections.

Évaluation :

- ✓ Taux d'inscription des 0-3.
- ✓ Avis des parents et professionnels.
- ✓ Analyse des actions de médiation avec les partenaires.

Les écoles maternelles

Les enfants de maternelle constituent historiquement un groupe très présent en médiathèque, de par le nombre d'inscrits et en raison du nombre d'accueils de classe effectués auprès de cette tranche d'âge.

Cette action de médiation et de promotion des services est à poursuivre, en privilégiant la visite dans les murs, afin de rendre l'espace familial dès le plus jeune âge.

Notons ici que l'inscription d'enfants entraîne souvent l'inscription des parents ou tuteurs. L'effet boule de neige n'est pas à négliger dans le domaine.

Des animations du type heure du conte peuvent être proposées, qu'elles soient exceptionnelles ou régulières, en journée, ou en soirée pour créer autant d'événement autour du livre. Les tapis de lectures peuvent être intéressants à exploiter, ainsi que les kamishibai.

Moyens :

- ✓ Budget kamishibai réévalué (+ 200 euros).
- ✓ Maintien des collections albums et contes.
- ✓ Actions de médiation auprès des scolaires.

Évaluation :

- ✓ Taux d'inscription des 3-6.
- ✓ Analyse des actions de médiation avec les partenaires.

Les écoles élémentaires

A l'inverse des écoles maternelles, les écoles primaires ne sont plus, depuis quelques années, en contact régulier avec la médiathèque, faute de personnel. Les activités se faisaient ponctuellement, sur demande des enseignants.

Il s'agit pourtant d'une période charnière, celle de l'apprentissage de la lecture et qui va jusqu'à la préadolescence, où les goûts (littéraires et de loisirs) s'affirment de plus en plus.

L'objectif, concernant cet âge de l'enfant, sera de renouer des partenariats solides avec les différentes écoles de la commune.

Les visites de la médiathèque seront les bienvenues pour prolonger les actions faites avec les maternelles, mais il est nécessaire de proposer des activités plus variées pour les enfants les plus âgés. La proposition d'ateliers divers sur plusieurs séances, en classe ou à la médiathèque peut être un bon moyen pour conserver ce public. Ces ateliers donneraient matière à créer des expositions dans la

structure, rendant l'élève acteur de la vie de la médiathèque et permettant aussi de « normaliser » l'image que certains peuvent se faire de l'établissement.

La médiathèque participera ainsi à la constitution de l'éducation aux arts et à la Culture (EAC) cohérente au sein de la commune, en avançant en collaboration avec l'école de musique et de danse et le service d'action culturelle.

Les collections de romans jeunes et documentaires tourneront à fonds constants.

Moyens :

- ✓ Maintien du budget d'achat romans.
- ✓ Accroissement fonds "dys" (+ 200 euros.).
- ✓ Actions de médiation auprès de scolaires.

Évaluation :

- ✓ Taux d'inscription 6-10 ans.
- ✓ Analyse des prêts et taux de rotation du fonds "dys".
- ✓ Analyse des actions de médiation avec les partenaires.

L'ALSH

Fort de ses 220 enfants inscrits aux activités pendant les vacances, 80 enfants inscrits les mercredis et 250 inscrits en garderie les matins et soirs, l'ALSH est un autre partenaire avec lequel il sera possible de travailler. Les enfants accueillis le sont dans un environnement autre que l'école, moins studieux, orienté vers le loisir et un échange régulier dans ce cadre donnerait une image différente de la médiathèque.

La mise à disposition de livres est un premier pas, mais il est aussi possible d'imaginer des animations plus ou moins régulières pendant les vacances, ou en fin de journée, en parallèle avec l'aide aux devoirs. Auprès de ce public spécifique, il sera intéressant d'orienter les actions vers une vision de la lecture "loisir", dans une ambiance ludique pour proposer des événements qui sortent du cadre strictement scolaire.

Parmi les partenaires possibles, le Conseil Municipal des Jeunes semble tout indiqué pour mener certaines réflexions, et projets de l'établissement, reflétant une volonté de rendre le fonctionnement de la médiathèque plus participative et plus proche des usages et usagers.

Moyens :

- ✓ Accueil et animation auprès de l'ALSH.
- ✓ Mise à disposition de documents.
- ✓ Le Conseil Municipal des Jeunes pourra être

Évaluation :

- ✓ Analyse des actions de médiation auprès des partenaires.

Le public adolescent

Pluvigner a la chance de compter un important collège de près de 600 élèves. Seulement, cette tranche d'âge étant très peu présente à la médiathèque, malgré une offre documentaire conséquente, il paraît indispensable d'en faire une priorité pour les années à venir.

Le développement du travail avec les adolescents, de la 6^e jusqu'à la 3^e en partenariat avec le collège va dans la logique du développement de ce public.

Parmi les multiples actions possibles, nous pourrions envisager de proposer des collections complétant les fonds du CDI, d'achat des livres étudiés en cours au collège, ainsi que les lectures suggérées par les enseignants.



Collège du Goh Lanno

➔ Collections adaptées

Les adolescents représentent un public très consommateur de certains types de littérature. Le manga, la BD et les comics en font partie. Il sera intéressant de mettre l'accent sur ces genres, en se servant de la passerelle que peuvent, par exemple, représenter les adaptations, genre particulièrement prolifique dans le paysage culturel actuel et sous représenté à l'heure actuelle à la bibliothèque de Pluvigner

Dans un registre tout autre, le fonds de littérature classique peut aussi convenir à leurs besoins de lectures et il sera intéressant de créer des contacts avec les enseignants du collège pour avoir une idée précise des œuvres étudiées. De même, certaines séries peuvent compléter l'offre du CDI, qui ne possède pas un budget aussi important que la médiathèque.

Moyens :

- ✓ Nécessité de recrutement d'un agent de médiathèque spécialisé adolescents.
- ✓ Rééquilibrage des budgets d'achat de BD.
- ✓ Accroissement des collections manga et comics (+ 200€).

Évaluation :

- ✓ Taux d'emprunts des divers documents
- ✓ Taux d'inscription des 10-15 ans.

➔ Participation à la vie de la médiathèque

Le public adolescent, entre l'enfance et l'âge adulte, éprouve souvent le besoin de s'engager, de devenir acteur dans ses choix. Le modèle de bibliothèques prescriptrices ne convient pas nécessairement à cette tranche d'âge en particulier. De fait, les adolescents s'approprient plus aisément un service, quand ils participent à sa construction.

Par conséquent, il serait intéressant de lui confier une part de la vie de la médiathèque :

Achat de documents, comités de lecture (exemple des Mangavores à réseaux, blog, vidéo..., accueils de stagiaires, montage d'animations, sont autant de pistes à explorer.

Ainsi, le secteur pour les adolescents peut devenir le secteur par les adolescents, en laissant la part belle à l'autonomie, l'imagination et la motivation qui caractérise cet âge.

Moyens :

- ✓ Part du budget ado dédié à la création de comités d'achat pour les ados.

Evaluation :

- ✓ Taux d'emprunts des documents sélectionnés par les jeunes.

➔ Le collègue

Le professeur documentaliste présente, par bien des aspects un métier très proche de celui du bibliothécaire. Il est par conséquent la première personne avec qui il est possible de prendre contact pour mener des projets communs. Sa qualité d'enseignant implique une bonne connaissance des élèves de l'établissement et lui permet de les orienter vers la médiathèque.

Dans un second temps, l'ensemble du corps enseignant constitue aussi un partenaire intéressant, la médiathèque proposant des ouvrages dans tous les domaines. Les enseignants de littératures arrivent en premier lieu, en raison de leur proximité avec les livres, mais il est tout aussi possible d'entrer en contact avec les autres matières pour proposer des projets ambitieux.

Moyens :

- ✓ Partenariats auprès du personnel enseignant.

Évaluation :

- ✓ Analyse des actions de médiation auprès de ce public spécifique
- ✓ Taux de pénétration des adolescents et jeunes adultes

Les seniors et le 4^e âge

➔ Aller à la rencontre des personnes âgées

Les seniors représentent le deuxième public fréquentant peu la médiathèque. Les raisons sont tout à fait différentes que pour les adolescents : dans leur cas, ce n'est pas nécessairement la volonté qui manque, mais les questions de dépendance physique et ou psychique sont prégnantes avec l'âge.



De fait, l'activité hors-les-murs, ainsi que la mise à disposition de matériel adapté est indispensable.

Pluvigner comprend un EHPAD, la résidence Porh-Ker, qui compte 80 résidents, plus ou moins dépendants. Si la lecture convient à certaines personnes, ce n'est pas le cas pour

toutes. La mise en place de visites régulières et la proposition de documents adaptés sont autant de moyens de toucher ce public spécifique.

De même, beaucoup de personnes âgées vivent chez elles, mais sont isolées, un service de portage serait envisageable pour apporter le livre à toutes les personnes qui en auraient besoin. Le CCAS peut être un partenaire intéressant à contacter, et les modalités restent à étudier : bénévolat, service civique ? Nombre de pistes sont possibles.

Moyens :

- ✓ Partenariat avec l'EHPAD.
- ✓ Portage de livres à domicile avec l'aide du CCAS.

Évaluation :

- ✓ Analyse des actions de médiation.
- ✓ Attention portée sur les modalités de portage.

➔ Collections adaptées

La médiathèque de Pluvigner dispose d'un important fonds d'environ 500 livres en grands caractères, mais ce n'est pas nécessairement suffisant. Les livres-audio constituent une bonne solution pour toute personne en difficulté visuelle. L'avantage présenté par ce support est qu'il ne s'adresse pas uniquement à une catégorie de la population, mais peut convenir à tout un chacun. Nombre de personnes se plaignent en effet du manque de temps pour lire et l'aspect nomade du livre CD pourrait leur convenir. Le fond de livres audio devrait grandement s'étoffer dans les années à venir.

Moyens :

- ✓ Création fonds livres audios 4000 euros en 2020 et 2021 puis passage en budget de fonctionnement à env. 1000€)
- ✓ Maintien du budget de livres grands caractères
- ✓ Achat matériel adapté (daisy, lunettes loupes, téléagrandisseurs...)

Évaluation :

- ✓ Taux d'emprunt des documents grands caractères et livres audio
- ✓ Analyse de l'utilisation des divers dispositifs mis en place.

C/ Collections

Liseuses

Le portail AQTa propose nombre de livres numériques chronodégradables à télécharger par les usagers. Cette offre a un intérêt certain, mais peut être complétée par une "rematéralisation" du numérique à travers le prêt de liseuses déjà chargées en ouvrages.

L'idée serait de proposer en prêt des liseuses thématiques, chargées de livres par genre : romans classiques, contemporains, science-fiction, polars...

Chargées de plusieurs dizaines de textes, les liseuses compléteront les fonds de fiction et permettront aux lecteurs de manipuler les appareils, tout en découvrant une bibliographie attractive, sélectionnée par les bibliothécaires.

Moyens :

- ✓ Budget d'investissement de près de 1000 euros (une liseuse coûte environ 100 euros et un livre numérique, 15 euros)
- ✓ Puis fonctionnement à 500 € par ans.

Évaluation :

- ✓ Analyse de l'emprunt et de l'utilisation des liseuses.
- ✓ Récolte d'avis des lecteurs empruntant ces supports.

Lunii, bookinou et autres liseuses pour enfants

En jeunesse, les liseuses pour enfants privilégient la lecture orale, avec la possibilité d'enrichir les contenus régulièrement. De nombreux modèles existent, chacun apportant des fonctionnalités différentes. Il est possible de considérer ces objets comme le pan « jeunesse » du marché des liseuses.

➔ Lunii

La Lunii propose de créer des histoires avec des éléments différents et de nombreux packs d'histoire sont téléchargeables sur le site lunii, ce qui permet d'enrichir l'offre.

L'appareil n'a pas d'écran ni de lumière directe et le casque est parfaitement adapté pour respecter les oreilles des plus jeunes.

➔ Bookinou

Il s'agit d'un lecteur d'histoires dans lequel les lecteurs enregistrent leurs histoires. Une gommette est ensuite collée sur le livre lu et la liseuse lance l'histoire dès qu'elle détecte l'étiquette.

L'idée serait d'en proposer plusieurs, avec des histoires lues par les bibliothécaires et les albums correspondants.

D'autres liseuses (la conteuse merveilleuse, la storikid...) sont disponibles dans le commerce et mériteraient que les médiathécaires jeunesse s'y attardent, pour étudier l'opportunité d'en proposer dans les rayons.

Moyens :

- ✓ Budget d'investissement de 1000 € à prévoir.
- ✓ Puis fonctionnement à environ 500 €.
- ✓ Un financement sera à rechercher auprès du CNL ou de la DRAC pour démarrer ces collections.

Évaluation :

- ✓ Analyse de l'emprunt et de l'utilisation des liseuses
- ✓ Récolte d'avis des lecteurs empruntant ces supports.

La musique

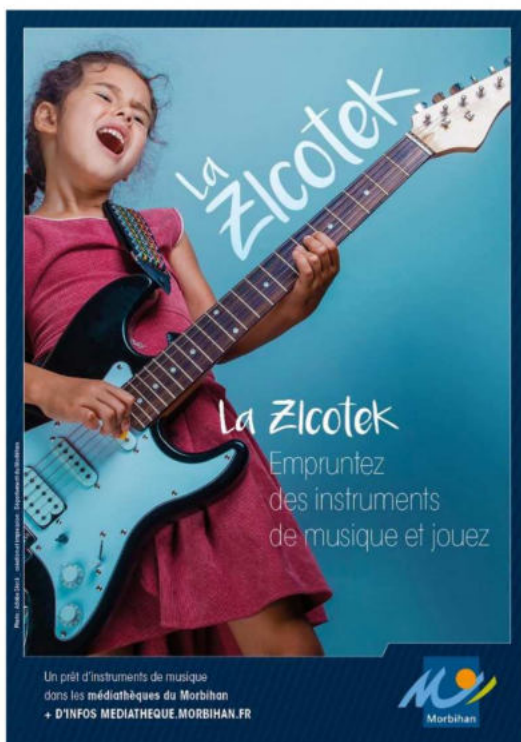
Dans le pôle culturel Eugène Le Couviour, l'école de musique et de danse sera attenante à la médiathèque, par conséquent, il paraît logique que l'établissement propose un fonds musical riche et diversifié. Le fonds actuel compte environ 1500 CD. Disposés au 2^e étage du bâtiment place Notre dames des orties, il n'a aucune visibilité et n'est pas accessible pour beaucoup de personnes. L'agent en charge de la collection a aussi la responsabilité de la communication de la commune et ne peut investir autant de temps qu'il serait nécessaire dans le domaine.

Ce fonds sera à dynamiser en raison de la proximité de l'école de musique, mais au regard de l'évolution des pratiques musicales des Français et de la perte de vitesse flagrante du support physique, l'offre pourrait être diversifiée, en prenant en compte l'écoute, mais aussi la création musicale.

L'équipe actuelle n'étant pas spécialiste de musique, il sera pertinent de prévoir le recrutement d'un profil orienté musique, qui ait une vision claire du contexte musical actuel, à une époque où la dématérialisation a dépassé le support physique en termes de chiffres d'affaires.

➔ Des années d'expérimentation

De fait, les années 2020 à 2025 seront des années d'expérimentation, avec comme interlocuteur principal la médiathèque Départementale du Morbihan qui propose prêt d'instruments et de vinyles.



La création musicale pourrait aussi être encouragée avec la proposition de partitions, mais nous n'en sommes là qu'au stade d'expérimentation. Chacune de ces tentatives donnera lieu à un bilan précis et exhaustif pour ensuite orienter les actions dans les années à venir. Dans le domaine, les expérimentations seront privilégiées, afin de déterminer les attentes des usagers et de peut-être en fidéliser d'autres au profil de musicien ou mélomane.

Pour compléter le fonds musical, il serait possible d'investir dans les captations de concerts, les partitions et évidemment, une large part de documentaires consacrés à la musique, sous format papier, ou DVD.

De plus, la plateforme philharmonie de Paris, proposée parmi les ressources numériques du portail des médiathèques AQTA méritera d'être mis en avant par nombre d'actions particulières.

Moyens :

- ✓ Diversification des supports musicaux : vinyles, instruments, DVD live, partitions... avec l'aide de la MDM et pour la création de collections. Prévoir entre 1000 et 3000 euros par lancement de collection.
- ✓ Un agent au profil de discothécaire sera nécessaire pour faire vivre la collection.

Évaluation :

- ✓ Chacune de ses expérimentations donnera lieu à une analyse approfondie des données qualitatives et quantitatives.

➔ La musique locale

Actrice de la vie culturelle, la médiathèque pourra embrasser le rôle de médiatrice de la création musicale locale, en promouvant la musique contemporaine régionale. Il s'agit aussi d'une volonté municipale, visant à valoriser la musique locale, sous toutes ses formes. A ce titre, il sera nécessaire d'inscrire cette volonté dans la politique documentaire de l'établissement. Un effort de médiation sera à fournir afin d'apporter une lumière importante à cette collection spécifique. Pour compléter cette offre documentaire, des rencontres et show case pourraient être proposés avec les artistes du secteur.

Moyens :

- ✓ Orientation de la politique documentaire en direction des musiques produites localement.
- ✓ La collection de CD fonctionnera à budget constant.

Évaluation :

- ✓ Taux d'emprunts des documents.

Le transmédia

La médiathèque de Pluvigner faisant partie d'un réseau de 22 structures de toutes tailles, l'idée que chaque structure ait son propre fonds spécifique, sa thématique à développer permet à chacune de se positionner par rapport aux autres établissements. Loin d'être un moyen pour concurrencer les médiathèques voisines, il s'agit là d'un moyen de proposer des collections complémentaires.

Identité thématique : travail sur le transmédia, les adaptations dans tous les domaines (roman/film, roman/BD, BD/film, contes détournés, biopics, etc...), sujet à vaste potentiel, qui peut attirer le public adolescent et jeune adulte, si l'on considère les films et séries à la mode.

Le monde du cinéma adaptant autant des œuvres récentes, que plus anciennes et a aussi pour habitude de créer des remakes, le transmedia se veut aussi transgénérationnel. Une adaptation d'un classique littéraire peut ouvrir le débat entre différentes générations autour d'une même œuvre, mais réinterprétée par divers artistes.

Le transmédia peut aussi être une porte d'entrée à l'éducation aux arts et à la culture pour le plus jeune public. La notion d'œuvres multiples, se répondant constamment, de manière plus ou moins explicites et chaque fois renouvelée est très présente dans l'histoire de l'Art et le sujet peut être exploité pour éveiller le jeune public à l'Art dans son sens le plus général. L'éducation à la culture est ainsi tout à fait

compatible avec cette notion, qui se retrouve déjà dans la production, par exemple, la collection « Pont des Arts » et bien d'autres. À noter aussi que cette notion ne date pas de l'invention du multimédia, mais les réécritures sont aussi vieilles que l'écriture, comme le soulignent les diverses versions du Chaperon rouge, ou l'évolution des légendes des cultures anciennes (Grèce antique, Egypte antique...).

Le média cinématographique regorge d'adaptations en tout genre, nous l'avons vu plus haut et nombreux sont les lecteurs/spectateurs à s'interroger sur les différences et points communs entre les diverses œuvres. Loin d'être un défaut du genre, cette dissemblance est justement le moteur de toute adaptation, mais elle mérite d'être interrogée. Cet état de fait peut être le point de départ d'un vaste travail de médiation, visant à commenter les écarts plus ou moins grands entre deux œuvres, issues de deux supports, voire de deux arts totalement différents. Une des formes possibles de cet exercice, consisterait à une projection suivie d'un débat autour du thème. Le champ étant des plus vastes, les séances peuvent être des plus nombreuses et créer un rendez-vous régulier.

De fait, il semble aussi nécessaire que les collections et les achats s'orientent dans ce sens, en privilégiant, du moins en partie, les achats d'œuvres issues d'adaptations. L'idée est d'intégrer les œuvres et adaptations les plus marquantes, dans tous les domaines. Ainsi, les collections pourront proposer des ouvrages qui se répendent, comme autant de liens à travers l'espace de la médiathèque.

Depuis quelques années, le marché des vidéos s'est trouvé complètement bouleversé avec l'arrivée des services de SVOD, avec des plateformes comme Netflix en tête. Les propositions de ces plateformes, hautement concurrentielles, sont très riches et excluent le marché physique de DVD. Parmi les œuvres proposées, une large part d'entre-elles constitue des adaptations. Une réflexion sera à mener au cours des futures années pour proposer un moyen de rendre accessibles ces contenus au public.

Moyens :

- ✓ Politique documentaire orientée sur les adaptations.
- ✓ Achats sur budget constant.
- ✓ Médiation importante du genre.
- ✓ Organisation régulière de projections en partenariat avec l'action culturelle.

Évaluation :

- ✓ Fréquentation des usagers non-résidents sur Pluvigner.
- ✓ Taux de rotation des collections concernées.

Synthèse des actions à mener

Points à améliorer	Moyens à mettre en place	Évaluation
L'accueil		
Allègement des tâches	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Allègement de la couverture ✓ Automatisation de la couverture : matériel à 1000 euros d'investissement + 500 euros de couverture ✓ RFID 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Analyse régulière du temps de travail interne des agents
Temps libéré	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 10 à 12 heures d'accueil + 6 à 8 heures de médiation par semaine. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Analyse du temps de chaque agent.
Horaires adaptés	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Personnel à renforcer durablement. ✓ Contractuels sur certaines périodes. ✓ RFID. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Taux de fréquentation selon les créneaux horaire. ✓ Nombre d'heures d'ouverture effectives.
Petites attentions	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Petites fournitures à disposition des lecteurs (papeterie, câbles...) ✓ Boissons chaudes bouilloire cafetières autogérées + micro-onde dans le hall pour env. 200€ ✓ Distributeurs boissons fraîches, snack : env. 5000€ ✓ Viennoiseries proposées env. 500 € par an 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Livre d'or. ✓ Questionnaires de satisfaction. ✓ Durée du temps de résidence des usagers.
Décoration	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Mobilier adapté ✓ Eléments de décoration thématique selon les espaces 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Livre d'or. ✓ Questionnaire de satisfaction ✓ Durée du temps de résidence des usagers
Espace périodique	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Accroissement du budget périodique : env. 4000€. ✓ Abonnement à la presse locale (Ouest-France, Télégramme, la Gazette). 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Taux d'emprunt des périodiques avec renouvellement régulier des titres.
Hors les murs		
Bieuzy-Lanvaux	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Remise en place d'un service d'annexe à Bieuzy nécessite présence d'un personnel. ✓ Mise en place d'une borne automatique de prêt (coût 60 000€). ✓ Accompagnement du projet d'aménagement du bourg de Bieuzy. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Questionnaires de satisfactions adressés aux habitants de Bieuzy. ✓ Fréquentation des services mis en place.

Actions hors les murs	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Mise en place d'actions hors les murs (dans les jardins, les marchés...) 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Fréquentation des animations mis en place.
Agenda riche d'animations	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Budget d'animation renforcé (entre 3000 et 5000). ✓ Présence de bénévoles sur ce volet spécifique pourra être envisagé. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Fréquentation des diverses animations proposées. ✓ Questionnaires de satisfaction.
Réseaux sociaux	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Alimentation régulière de la page Facebook actuelle. ✓ Réflexion quant à l'opportunité de créer des comptes sur d'autres plateformes. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Données statistiques de fréquentation et abonnés des différents réseaux.
Réseau AQTA	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Présence nécessaire dans les diverses réunions AQTA 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Une attention portée sur les suggestions faites auprès du réseau.

LES PUBLICS

Secteur enfance

Petite enfance	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Partenariat maison de l'enfance et RAM ✓ Maintien du niveau des collections ✓ Services adaptés (petites toilettes, parking poussettes) 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Taux d'inscription des 0-3 ✓ Avis des parents et professionnels ✓ Analyse des actions de médiation avec les partenaires
Maternelles	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Budget kamishibai réévalué (+ 200 euros) ✓ Maintien des collections albums et contes. ✓ Actions de médiation auprès des scolaires. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Taux d'inscription des 3-6 ✓ Analyse des actions de médiation avec les partenaires
Elémentaires	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Maintien du budget d'achat romans. ✓ Accroissement fonds "dys" (+ 200 euros). ✓ Actions de médiation auprès de scolaires. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Taux d'inscription 6-10 ans ✓ Analyse des prêts et taux de rotation du fonds "dys". ✓ Analyse des actions de médiation avec les partenaires.
ALSH	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Accueil et animation auprès de l'ALSH. ✓ Mise à disposition de documents. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Analyse des actions de médiation auprès des partenaires.

Secteur adolescent

Collection adaptée	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Nécessité de recrutement d'un agent de médiathèque spécialisé adolescents. ✓ Rééquilibrage des budgets d'achat. ✓ Accroissement des collections manga et comics (+ 200€). 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Taux d'emprunts des divers documents ✓ Taux d'inscription des 10-15 ans.
Médiathèque	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Part du budget ado dédié à la 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Taux d'emprunts des documents

participative	Création de comités d'achat pour les ados. ✓ Participation du CMJ.	sélection
Collège	✓ Partenariats auprès du personnel enseignant.	✓ Analyse des actions de médiation auprès de ce public spécifique ✓ Taux de pénétration des adolescents et jeunes adultes
Seniors		
Rencontre du 4^e âge	✓ Partenariat avec l'EHPAD. ✓ Portage de livres à domicile.	✓ Analyse des actions de médiation. ✓ Attention portée sur les modalités de portage.
Collections adaptées	✓ Création fonds livres audios 4000 euros en 2020 et 2021 puis passage en budget de fonctionnement à env. 1000€). ✓ Maintien du budget de livres grands caractères. ✓ Achat matériel adapté (daisy, lunettes loupes, téléagrandisseurs...).	✓ Taux d'emprunt des documents grands caractères et livres audio. ✓ Analyse de l'utilisation des divers dispositifs mis en place.
Collections		
Médiathèque Numérique		
Liseuses	✓ Budget d'investissement de près de 1000 euros. ✓ Puis fonctionnement à 500 € par ans.	✓ Analyse de l'emprunt et de l'utilisation des liseuses. ✓ Récolte d'avis des lecteurs empruntant ces supports.
Lunii etc...	✓ Budget d'investissement de 1000 € à prévoir. ✓ Puis fonctionnement à environ 500 €. ✓ Un financement sera à rechercher auprès du CNL ou de la DRAC pour démarrer ces collections.	✓ Analyse de l'emprunt et de l'utilisation des liseuses. ✓ Récolte d'avis des lecteurs empruntant ces supports.
Musique		
Expérimentations	✓ Diversification des supports musicaux : vinyles, instruments, DVD live, partitions... avec l'aide de la MDM et pour la création de collections. Prévoir entre 1000 et 3000 euros par lancement de collection. ✓ Un agent au profil de disothécaire sera nécessaire pour faire vivre la collection.	✓ Chacune de ses expérimentations donnera lieu à une analyse approfondie des données qualitatives et quantitatives.
Musique locale	✓ Orientation de la politique documentaire en direction	✓ Taux d'emprunts des documents.

	<p>des musiques produites localement.</p> <ul style="list-style-type: none">✓ La collection de CD fonctionnera à budget constant.	
<p>✓ Transmédia</p>	<ul style="list-style-type: none">✓ Politique documentaire orientée sur les adaptations.✓ Achats sur budget constant.✓ Médiation importante du genre.✓ Organisation régulière de projections en partenariat avec l'action culturelle.	<ul style="list-style-type: none">✓ Fréquentation des usagers non résidents sur Pluvigner.✓ Taux de rotation des collections concernées.

IV. Evaluation du projet

Cette partie va nous permettre de formuler les modalités d'évaluation de ce projet qui sera appliqué sur la période de janvier 2022 à juin 2026. Elles permettront d'organiser la mise en place des différentes évolutions tout en apportant des échéances à court et moyen terme.

Un premier bilan sera effectué à mi-parcours au moment de l'installation dans les nouveaux locaux (prévu en 2024), afin d'ajuster les préconisations actuelles à l'évolution de la structure suite au l'eménagement dans les nouveaux locaux.

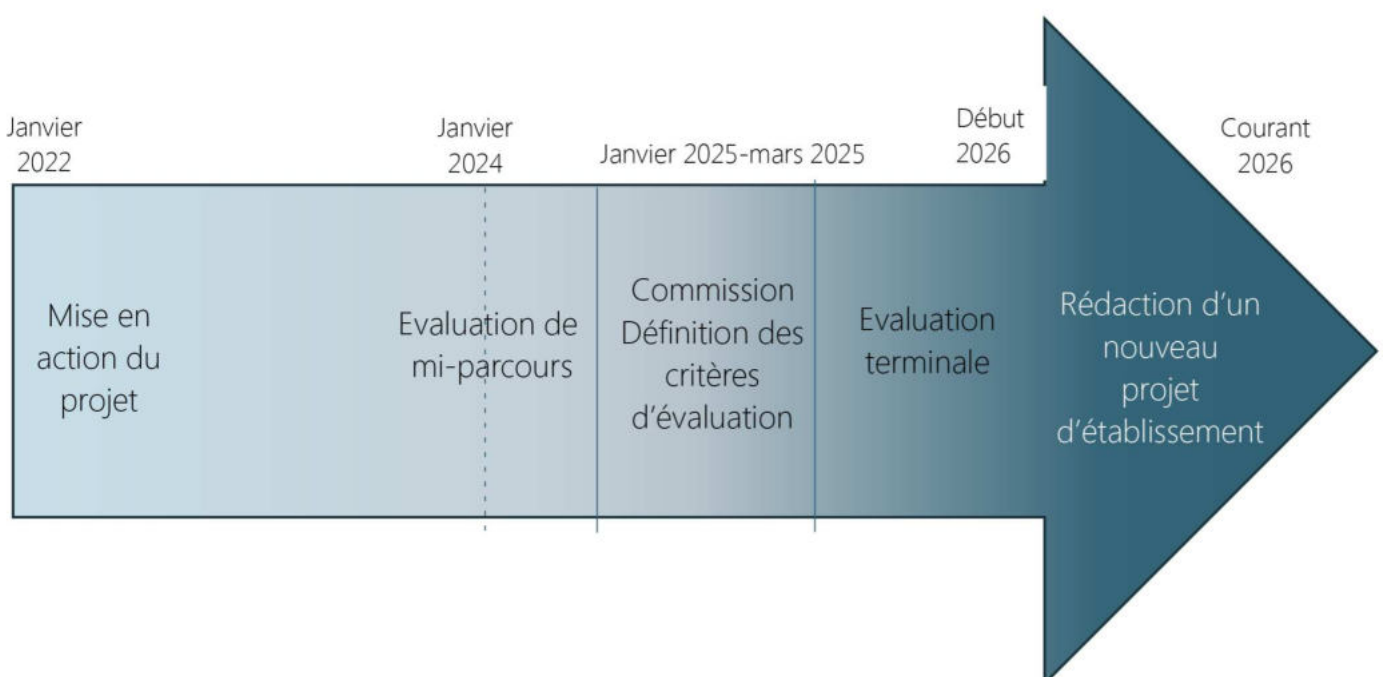
Le début de l'année 2026 verra s'effectuer l'évaluation terminale de ce projet d'établissement. Cette dernière phase consistera en l'élaboration d'un bilan comparatif mettant en balance les objectifs originellement fixés et les résultats obtenus. Le bilan de cette évaluation contribuera à l'amorce de la rédaction du prochain projet et en sera une partie intégrante.

La réalisation de l'évaluation du projet d'établissement nécessite l'utilisation d'outils tels que :

- ✓ L'analyse du taux de pénétration des différents publics ciblés ou non par les actions programmées.
- ✓ La fréquentation des lieux, par le public abonné et non abonné.
- ✓ Le taux de rotation des documents des diverses collections.
- ✓ L'observation du nombre d'échanges et partenariats développés avec le service culturel et les - associations du territoire

Une commission formée d'élus, du Directeur Général des Services, de l'administration, d'usagers, de partenaires et du directeur de la structure sera constituée courant 2024 et aura comme rôle de fixer les critères de l'évaluation ainsi que de compléter la liste d'outils indiquée ci-dessus.

L'équipe de la médiathèque, sous la coordination du directeur et en lien direct avec l'équipe municipale représentée par sa commission culture, veillera au bon déroulement de la mise en œuvre du projet. Cette surveillance se traduira par une évaluation régulière du rapport fonctionnement réel/fonctionnement souhaité. Ainsi, les différents acteurs du projet d'établissement se portent conjointement garants de la cohérence entre celui-ci et la réalité de l'action sur le terrain.



Impacts budgétaires :

Investissement en termes de personnel :

Le ministère de la culture recommande 4 ETP pour une population de 8000 habitants. Si l'on considère l'accroissement de la population et la projection de 10 000 habitants d'ici 2025, il sera nécessaire de réfléchir à la création d'un 5^e ETP.

Actuellement, les postes sur lesquels les manques sont les plus criants sont : le travail avec les écoles primaires, le travail auprès des adolescents, le travail autour de la musique.

Répartition imaginée à 4 ETP :

- ✓ Assistant Direction secteur multimédia
- ✓ Adjoint secteur enfance et musique
- ✓ Adjoint secteur ado et documentaires
- ✓ Adjoint secteur adulte et périodique

Investissement (hors mobilier)

RFID : entre 15 000 et 20 000 selon le matériel choisi.

Borne automatique de prêt 60 000 euros.

Fourniture pour l'accueil : petit électroménager... 200 euros.

Décoration thématique : entre 2000-4000 euros.

Externalisation couverture 13,5 euros de l'heure.

Achat matériel adapté pour personnes âgées : lecteurs daisy, loupes... entre 2000 et 3000 euros.

Piano accessible au public : récupération d'un piano de l'école de musique ?

Documents :

	Répartition actuelle 22 300 € (CD compris)	Projection 26 500€
Romans adulte	1900	Constant
Polar	800	Constant
SF	200	Constant
LV	1100	Constant
BD A	1200	Constant
BD J	1400	+ 200 (manga, comics)
Doc A	1950	Constant
Doc J	800	Constant
Bretagne	450	Constant
Albums	700	Constant
Livres jeu	350	Constant
Bébé	500	Constant
A doc	300	Constant
Livre CD	500	Constant
JR1	300	Constant
JR2	400	+ 200 (dys)
JR3	650	Constant

JA	650	Constant
Kamishibai	200	400 euros
Périodique	1250	3000 d'abonnements + 1000 quotidiens
CD J et A	1350	Constant
DVD J	1000	Constant
DVD A	4200	constant

Création de collections :

livres audio	Investiss 2 fois 4000 (2020 et 2021)	1000 euros dès 2022
Liseuses numériques	Investiss 1000 (vers 2024)	500 les années suivantes
Liseuses Lunii	Investiss 1000 (vers 2024)	500 les années suivantes
musique	Investiss 2000-3000 euros	1000 euros années suivantes

En guise de conclusion

Le présent Projet Culturel, Scientifique, Educatif et Social se veut être une fiche de route pour les années à venir, une direction à prendre d'un point de vue de politique d'établissement. Loin de rigidifier le travail des médiathécaires, il a pour but de donner une direction générale, ce qui n'exclue pas des adaptations ponctuelles à l'évolution du territoire.

De ce document, d'autres émaneront, avec en premier lieu la politique documentaire, trame de fonds qui orientera les sélections documentaires du personnel de la médiathèque. Mais à une échelle plus large, l'établissement fait partie du service culturel de la commune, regroupant, nous l'avons vu, l'école de musique et de danse et l'action culturelle. 2022 verra, dans ce cadre, la rédaction du projet culturel du territoire, dans lequel les services de lecture publique auront évidemment leur place.

